



GRAND DOSSIER

L'AGRICULTURE S'INVITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES



CLAUDE GAGNON

Producteur forestier et d'asclépiade
La Tuque, Mauricie

TAXES FONCIÈRES AGRICOLES :

un vrai jeu de serpents et d'échelles
Page 12

25 ANS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Page 20

POUR MIEUX PLANIFIER VOS TRAVAUX

Page 22



EN RÉGION

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La force d'un plan de visibilité conjoint

CENTRE-DU-QUÉBEC

Résultat record pour le centre d'emploi

GASPÉSIE-LES ÎLES

Forum Gaspésie : la Table prête à passer à l'action

MONTÉRÉGIE

Rivière Pot au Beurre : le projet va enfin de l'avant

BAS-SAINT-LAURENT

Des efforts reconnus pour la protection de l'eau

CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'agriculture, moteur économique de Bellechasse

LANAUDIÈRE

Matawinie : dévoilement du PDZA

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

L'entretien des cours d'eau : plus que jamais une priorité

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

La voie agricole reprend la route pour une 4^e année

ESTRIE

Consultation publique sur le réaménagement de la voie ferrée

MAURICIE

Un service d'accompagnement à la relève et aux cédants

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Grêle : l'UPA se mobilise

On fait tous partie de la recette



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

SOMMAIRE

• EN DIRECT DE LA FERME	3	• L'UNION ÉTAIT LÀ	16
• LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION	5	• CULTIVER LA SOLIDARITÉ	20
• PARLONS FRACHEMENT	10	• LA RELÈVE EN ACTION	21
• LE MOT DU PRÉSIDENT	11	• À VOTRE SERVICE	22
• AU-DELÀ DES CHIFFRES	12	• EN RÉGION	23
• FEMMES DE TÊTE, FEMMES DE TERRE	13		

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoids aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 8 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

Pour nous joindre : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 / Courriel : lu@upa.qc.ca / www.lu.upa.qc.ca



Éditeur :
L'Union des producteurs agricoles
Direction des communications
et de la vie syndicale

Impression :
Imprimerie Transmag

Photo de la page couverture :
Yves Lacombe

ISSN 2369-758X (imprimé)
ISSN 2369-7598 (en ligne)



CLAUDE GAGNON, UN AGRICULTEUR D'EXCEPTION

Impliqué tant dans le syndicalisme agricole que dans le monde politique et industriel, Claude Gagnon carbure aux défis. Nous vous invitons ce mois-ci à découvrir le parcours syndical exceptionnel de ce producteur de La Tuque.

L'engagement de Claude Gagnon a commencé à l'usine de papier WestRock (anciennement Canadian International Paper) il y a 40 ans. Dès l'âge de 26 ans, il a commencé à s'impliquer dans le syndicat de l'usine qui vient tout juste de fêter ses 40 ans.

UN SAUT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Dans les années 1970, lui qui ne connaissait rien à l'agriculture décide d'acquérir des terres et, quelque 10 années plus tard, de se lancer dans la production laitière. « J'ai dû apprendre sur le tas, comme on dit! »

À cette époque, c'est lui qui était chargé de faire la transition de l'Union catholique des cultivateurs vers l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour la région de La Tuque. Il est par la suite devenu administrateur de sa fédération régionale et président de son syndicat local à plusieurs occasions. Il s'est également impliqué au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie.

Et ça ne s'arrête pas là. Claude Gagnon se dit aussi très fier d'avoir contribué à la création de La Coop financière Bœuf Mauricie, une organisation dont il a été administrateur pendant 10 ans. « C'est la seule coopérative de bœuf qui a survécu au Québec et qui a une bonne renommée », affirme-t-il.

BIEN PRÉSENT DANS SA COMMUNAUTÉ

Parallèlement à son engagement dans le milieu agricole, M. Gagnon a été impliqué dans différents comités de quartier de la Ville de La Tuque ainsi qu'à la Société d'aide au développement des collectivités du Haut-Saint-Maurice.

Tous ces défis, Claude Gagnon les a relevés en occupant un emploi à plein temps à l'usine de papier et en exploitant une ferme laitière qu'il a ensuite convertie en production bovine, avec 300 têtes.

UNE RETRAITE QUI S'ANNONCE OCCUPÉE

Aujourd'hui retraité de l'usine WestRock et de la production bovine, il profite de ses « temps libres » pour s'impliquer davantage! Il a notamment accepté de se présenter comme conseiller municipal du district de La Croche-Couronne rurale aux dernières élections.

« Quand le maire de La Tuque m'a demandé de me présenter comme conseiller, je lui ai dit : "Tu veux un gars de caractère qui aime relever des défis, mais tu ne trouveras pas toujours ça drôle" », raconte M. Gagnon en rigolant. Les choses se sont finalement bien passées entre les deux hommes, puisque le producteur entend être élu pour un deuxième mandat cet automne.

Claude Gagnon considère qu'il a un rôle important à jouer au conseil de ville, étant donné qu'il est le seul conseiller qui connaît bien le milieu agricole. « Quand je leur ai parlé du Plan de développement de la zone agricole pour la première fois, personne ne savait ce que c'était. Je leur ai expliqué et maintenant le projet est en marche », s'enthousiasme-t-il.

Il est également porte-parole d'une vingtaine de producteurs de la région dans un dossier épi-

neux sur les redevances pour l'exploitation des barrages sur la rivière Saint-Maurice.

AGRICULTEUR UN JOUR, AGRICULTEUR TOUJOURS

Son poste de conseiller municipal lui laisse un peu de temps pour cultiver ses terres. Alors qu'il en loue une bonne partie à un producteur du coin, il a décidé l'an dernier de conserver 40 acres pour cultiver de l'asclépiade. « Au début, je ne souhai-

tais pas me lancer dans ce nouveau projet, parce que c'est encore une culture expérimentale, soutient-il. Finalement, c'est ma fille et ma blonde qui m'ont convaincu en me rappelant qu'après tout, je suis un gars de défis! »

Avec un tel parcours, il était tout indiqué de saluer ses 40 ans d'engagement lors du dernier Gala Gens de Terre et Saveurs de la Fédération de l'UPA de la Mauricie où il a été sacré Agriculteur d'exception. ✕



Claude Gagnon se dit très fier d'avoir contribué à la création de La Coop financière Bœuf Mauricie, une organisation dont il a été administrateur pendant 10 ans.



UN ENJEU INQUIÉTANT

Impliqué durant plusieurs années au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, Claude Gagnon s'avoue inquiet du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis. « On a de bons arguments et on a plusieurs éléments en notre faveur, mais il faut absolument que le gouvernement américain mette enfin les choses en place pour qu'on puisse négocier », soutient-il. ✕

ROULEZ SANS STRESS AVEC POINT S!



**PNEUS POUR
AUTOMOBILES
ET CAMIONNETTES**



**PNEUS
POIDS LOURD**



**PNEUS
AGRICILES**



**SERVICES
MÉCANIQUES**



**VOTRE
PARTENAIRE
AVANTAGE**

ENTREZ LE CODE
UPA2017
DANS VOTRE PANIER
D'ACHAT SUR POINT-S.CA
POUR PROFITER DE VOTRE
RABAIS AVANTAGE*



1-866-SOS-PNEU
POINT-S.CA

189310

*Le rabais est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017 et s'applique à l'achat de pneus pour automobiles ou camionnettes et s'applique sur les services mécaniques. Voir programme pour plus d'informations. Détaillants participants seulement.

L'AGRICULTURE S'INVITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Au Québec, de nombreuses législations et réglementations ont un impact sur la pratique de l'agriculture, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la fiscalité municipale agricole et de la salubrité des aliments. Qu'elles soient de juridiction fédérale, provinciale ou municipale, ces règles et ces lois influencent nos façons de faire. Avec l'adoption récente de la Loi visant à reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité (projet de loi 122), le Québec vient de conférer à ce palier décisionnel de nouvelles responsabilités dans le but d'augmenter son autonomie et ses pouvoirs.

Pour vous préparer à la tenue d'élections dans plusieurs municipalités en novembre prochain, L'U vous propose ce mois-ci un dossier sur la gouvernance municipale. Au menu : les changements anticipés à la suite de l'adoption du projet de loi 122; les rôles et fonctions de chacun dans les municipalités locales et régionales; un survol des enjeux et des possibilités de développement pour le secteur agricole ainsi qu'un regard sur les occasions de rapprochement entre le monde agricole et municipal.



Les municipalités à titre de gouvernements de proximité ont désormais la possibilité, mais aussi l'obligation de faire mieux.

NOUVEAUX POUVOIRS QUI TOUCHENT L'AGRICULTURE

Le 16 juin dernier, Québec a sanctionné le projet de loi 122 visant à reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité. Cette législation vient modifier 29 lois, dont la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) et la Loi sur la fiscalité municipale. Elle donne aux municipalités et aux MRC de nouveaux pouvoirs en aménagement du territoire, en taxation et fiscalité, en développement économique et en gouvernance.

Les représentations de l'UPA, notamment en commission parlementaire, ont permis de mettre en lumière certaines problématiques et de bonifier le projet. Ainsi, les usages non agricoles pouvant être implantés sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui constituaient notre principale inquiétude, ont été limités à quatre groupes soit :

- ▶ une utilisation accessoire à une exploitation acéricole ou à un centre équestre;
- ▶ une utilisation relative à l'agrotourisme¹;
- ▶ une utilisation secondaire à l'intérieur d'une résidence, ou un logement multigénérationnel dans une résidence;
- ▶ des améliorations foncières favorisant la pratique de l'agriculture.

Rappelons que la proposition législative initialement soumise suggérait de pouvoir décréter par règlement, à tout moment, l'implantation d'usages non agricoles sans l'autorisation de la CPTAQ. Cette proposition jugée inacceptable par l'Union risquait de venir remettre en question la compétence de la CPTAQ et de créer une brèche importante dans la protection du territoire et des activités agricoles, alors que la Loi dispose déjà d'outils efficaces pour la réalisation de certains projets.

Nos représentations ont donc permis de s'assurer que le régime de protection du territoire et des activités soit maintenu et que certaines des modifications proposées profitent aux entreprises agricoles.



QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Les producteurs pourront désormais, à certaines conditions, construire plus facilement une résidence sur leur terre, sans l'autorisation de la CPTAQ;
- ▶ Les plans de développement de la zone agricole (PDZA) devront être pris en compte par la CPTAQ lors de l'analyse des demandes de dézonage;
- ▶ En dehors des communautés métropolitaines, les demandes d'autorisation pour des usages autres qu'agricoles ne pourront plus être rejetées sur le seul motif que des espaces appropriés sont disponibles hors de la zone agricole;
- ▶ L'entrée en vigueur des décisions de la CPTAQ sur les demandes à portée collective, lesquelles visent à assurer la planification harmonieuse du développement résidentiel par rapport aux activités agricoles sur le territoire, sera simplifiée.

MUNICIPALITÉS LOCALES ET RÉGIONALES : QUI FAIT QUOI?

MUNICIPALITÉS LOCALES	MRC
<p>Au Québec, plus de 1 100 municipalités assument des responsabilités en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ d'aménagement et d'urbanisme; ▶ d'habitation; ▶ de voirie; ▶ de développement communautaire, culturel, de loisirs; ▶ d'assainissement des eaux usées; ▶ etc. <p>La nature, l'étendue et l'exercice des responsabilités varient selon les besoins et les moyens des municipalités.</p>	<p>Le territoire québécois compte près de 100 MRC. Créées pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent plusieurs municipalités, les MRC regroupent toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance. Elles assument plusieurs responsabilités, notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ aménagement du territoire; ▶ gestion des cours d'eau régionaux; ▶ préparation des rôles d'évaluation foncière; ▶ gestion des matières résiduelles; ▶ sécurité incendie et sécurité civile; ▶ développement économique et soutien à l'emploi².

Plusieurs responsabilités sont complémentaires entre la municipalité et la MRC, notamment en matière d'aménagement. De façon générale, la MRC édictera les grandes orientations alors que la municipalité aura à mettre en application ces dernières sur son territoire.

ADMINISTRATION

Sauf exception, le conseil municipal comprend un maire et au moins six conseillers. En règle générale, le territoire est divisé en districts électoraux, chacun étant représenté par un conseiller. Le nombre de conseillers varie selon la taille de la municipalité.

La municipalité peut créer des commissions et des comités, par exemple un comité chargé d'analyser les enjeux agricoles. Cependant, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme oblige chaque municipalité à se doter d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme.

Le conseil de la MRC est composé des maires de chacune des municipalités locales de son territoire. La présidence est confiée au préfet, élu pour un mandat de deux ans par ses pairs, membres du conseil, ou élu au suffrage universel pour un mandat de quatre ans.

La MRC peut former divers comités consultatifs, par exemple un comité sur l'aménagement du territoire. La Loi oblige cependant toute MRC ayant une zone agricole à créer un comité consultatif agricole. Ce comité, dont la moitié des membres sont des producteurs désignés par l'UPA, étudie les enjeux relatifs à l'aménagement du territoire en zone agricole, à la pratique des activités agricoles et à l'environnement.

¹ On définit l'agrotourisme comme une activité complémentaire à l'agriculture, exercée dans une exploitation et qui met en relation des producteurs avec des touristes ou des excursionnistes afin de leur donner la possibilité de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production, par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

² Les MRC sont maintenant habilitées à créer et à administrer elles-mêmes un fonds de développement économique. Une MRC pourra confier à un comité qu'elle constitue à cette fin, suivant les conditions et les modalités qu'elle détermine, la sélection des bénéficiaires de toute aide financière versée à même ce fonds. La MRC pourra requérir la participation des représentants de la communauté d'affaires.

LES PRINCIPAUX ENJEUX AGRICOLES

Les champs d'intervention des autorités municipales sont nombreux. Elles contrôlent notamment les règlements de zonage, les permis de construction, l'entretien et le nettoyage des cours d'eau, la largeur des bandes riveraines, la protection des milieux humides et l'abattage d'arbres. Les décisions qu'elles prennent peuvent avoir des conséquences directes sur le développement et la gestion quotidienne des fermes.

Les orientations municipales concernant la zone agricole doivent favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles dans une perspective de développement durable, tout en assurant une cohabitation harmonieuse avec les autres activités présentes sur le territoire. Toutefois, force est de constater que cet équilibre demeure difficile à atteindre. Encore aujourd'hui, sous la pression de citoyens ou de promoteurs immobiliers, plusieurs municipalités adoptent des règlements, toujours plus contraignants les uns que les autres pour les exploitations, quand ils ne mettent pas carrément en péril la pérennité de la zone agricole. Au cours des dernières années, on a d'ailleurs vu déferler une vague de nouveaux règlements de ce genre ou encore la venue de multiples usages non agricoles sur le territoire.

Pourtant, l'agriculture joue un rôle notable dans la vie économique et sociale de plusieurs régions du Québec. Elle participe à l'occupation dynamique du territoire, à la diversification économique, au maintien des services et à la création d'emplois. L'Union est d'avis que l'agriculture devrait être davantage valorisée. La zone agricole est un territoire où s'exercent des activités de premier plan pour l'avenir des communautés. Aussi, lorsque ces activités sont réalisées selon les règles de l'art, les élus doivent prendre les moyens afin de leur assurer une certaine forme d'immunité en matière de nuisance ou de zonage municipal.

Bien que les réglementations varient d'une municipalité à l'autre, l'Union suit de près leur évolution et les enjeux qu'elles posent pour le secteur agricole.



DES ENJEUX À DISCUTER AVEC LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

CHAMP D'INTERVENTION	ENJEUX AGRICOLES
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer la priorité aux activités agricoles et forestières en zone verte ▶ Limiter l'implantation d'activités autres qu'agricoles en zone verte (récréatives, commerciales ou résidentielles) et assurer la cohabitation, le cas échéant ▶ Favoriser la remise en culture des terres en friche afin de décourager la spéculation ▶ Entretien des cours d'eau en tenant compte de la réalité des entreprises agricoles et assurer le financement de ces travaux ▶ Limiter l'étalement urbain (encourager la densification résidentielle) ▶ S'assurer que le point de vue des producteurs est pris en compte dans les diverses instances et comités de la municipalité
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Se donner des règles environnementales lorsque nécessaire, appuyées sur la base d'information scientifique faisant consensus (bandes riveraines, utilisation de pesticides, etc.) ▶ Limiter la protection des milieux naturels à ceux qui ont une très haute valeur écologique ▶ S'assurer qu'il n'y a qu'un seul règlement d'abattage des arbres sur un même territoire (MRC)
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaborer et mettre en œuvre un PDZA avec les représentants de l'Union ▶ Adapter l'aide financière du Fonds de développement des territoires aux besoins des exploitations
Taxation agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rétablir l'équité fiscale entre les propriétaires agriculteurs et les autres contribuables (taux distinct pour les terres)

GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ : MENACE OU OPPORTUNITÉ?

La nouvelle loi vient d'offrir aux municipalités un certain allègement tant législatif qu'administratif. Il s'agit en fait de la plus grande décentralisation des pouvoirs vers les municipalités du Québec. Comment se traduiront ces nouveaux pouvoirs? Quels en seront les impacts sur le monde agricole?

Bien qu'il soit encore trop tôt pour se prononcer, il est permis de se questionner. À certains égards, si l'on se réfère au passé, il y aurait même lieu de s'inquiéter. On a qu'à penser à la gestion des cours d'eau où la responsabilité varie tellement entre les MRC et les municipalités que les opérations d'entretien et de nettoyage sont souvent négligées, voire absentes, avec les conséquences que l'on connaît sur la productivité de nos entreprises.

Qu'arrivera-t-il avec la conservation des milieux écologiques d'intérêt en bordure des cours d'eau? Les pressions citoyennes auront-elles préséance sur le mauvais égouttement des terres agricoles? Quels seront les choix des gouvernements de proximité pour des enjeux aussi cruciaux que l'usage des pesticides ou encore le zonage de production? Comment seront établies les priorités en fonction des pressions citoyennes ou d'analyses d'impact appuyées sur des bases scientifiques?

Malgré ces interrogations, des initiatives porteuses d'avenir sont également possibles. Rappelons-nous du travail de collaboration entre les représentants de l'Union, des MRC et des municipalités, qui a permis de cibler des zones où pourraient être implantés des secteurs résidentiels comportant un impact moindre sur les activités agricoles¹.

Plus récemment, l'élaboration de plus de 80 plans de développement de la zone agricole (PDZA), par autant de MRC, a favorisé un réel rapprochement entre le monde agricole et municipal. Certains chantiers, rendus maintenant à leur phase de mise en œuvre, permettront de développer le plein potentiel agricole d'une MRC.

Bien évidemment, il reste beaucoup à faire. Les municipalités à titre de gouvernements de proximité ont désormais la possibilité, mais aussi l'obligation de faire mieux. La proximité sous-entend également de développer le territoire en évitant l'étalement urbain, d'atteindre l'équité en matière de taxation foncière et d'assurer l'occupation dynamique du territoire et la cohabitation harmonieuse des usages qui en sont faits.

On ne le répétera jamais assez : l'agriculture et la foresterie sont des moteurs importants pour l'économie de la majorité des municipalités rurales du Québec. L'autonomie accordée avec l'entrée en vigueur du projet de loi 122, notamment en matière de développement économique, doit permettre de consolider et de développer ces secteurs d'activité.

L'Union compte profiter des élections municipales de novembre prochain pour « s'inviter » dans la campagne électorale, en encourageant ses représentants locaux et régionaux à rencontrer leurs candidats. Une trousse d'information, rappelant les principaux enjeux agricoles, est d'ailleurs en cours de préparation.

Sur la scène provinciale, l'Union continue de maintenir de solides relations avec les représentants de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec, en profitant de chaque occasion pour faire connaître les opportunités de collaboration, mais également les besoins de notre secteur pour assurer la mise en valeur du plein potentiel du territoire et des activités agricoles et forestières.



1. Selon l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).



ÉLECTIONS MUNICIPALES : IMPLIQUEZ-VOUS!

Le 5 novembre prochain, c'est jour d'élection dans plus de 1 100 municipalités du Québec. Plus de 8 000 postes d'élus sont à pourvoir. Les élus devront non seulement administrer les municipalités afin que l'offre de services réponde aux besoins de la population, mais également représenter leurs concitoyens et défendre leurs intérêts.

Bien entendu, l'Union, ainsi que ses fédérations régionales et ses syndicats, tâcheront de sensibiliser ces futurs élus aux divers enjeux agricoles. De votre côté, en tant que producteur ou productrice, vous pouvez aussi collaborer. En plus d'exercer votre droit de vote le jour J, vous pouvez profiter de la campagne électorale pour rencontrer les candidats de votre municipalité, leur parler de vos préoccupations et de la réalité dans votre ferme, et les conscientiser à l'importance de l'agriculture dans votre région.

Et pourquoi ne pas vous présenter comme candidat? Pensez-y! La période pour soumettre sa candidature est du 22 septembre au 6 octobre 2017. L'agriculture a besoin de vous! ✕



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles



OPÉRATION
BANDES RIVERAINES

**JE protège mon cours d'eau
J'Y gagne sur toute la ligne**

- JE garde mes sols dans mes champs
- J'investis dans la biodiversité
- J'améliore la qualité de l'eau

www.bandesriveraines.quebec

 Fondation de la faune du Québec

Groupe **Uniconsells**
Regroupement provincial
de services-conseils agricoles collectifs

La Coop
fédérée

synAgri

SUR INVITATION

LA DISPARITION DES MONOPOLES SOUS L'ALENA?



JEAN AUBRY, LE DEVOIR
COLLABORATION SPÉCIALE

Le récent rapport de l'Association des vignerons du Canada et de ses partenaires rendait compte de la situation actuelle de l'industrie de la vigne d'un océan à l'autre. Des chiffres qui revêtent, en cette période de renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec nos voisins du Sud, une signification toute particulière.

On y apprend que les retombées économiques de l'industrie canadienne du vin sont passées de 6,8 milliards à 9 milliards de dollars de 2011 à 2015 (une augmentation de 33 %) et qu'elle emploie plus de 37 000 personnes. Cela, en tenant compte du fait que le Canada ne représente que 0,5 % des volumes et qu'il contribue à l'exportation sur la planète vin à hauteur de 0,15 %. Enfin, c'est 1,7 milliard en taxes et impôts que génère l'industrie vinicole, sans compter les marges brutes pour les monopoles respectifs.

Si ces chiffres paraissent encourageants pour l'industrie d'ici mais comptent pour des *peanuts* chez ces éternels insatisfaits au sud de la frontière, il demeure que les semaines à venir en matière de négociation donneront l'impression que les négociateurs étasuniens ne se contenteront certes pas de quelques *peanuts* rances, et qu'ils voudront au contraire piger dans le bol au complet de *Fresh-Planters-Deluxe-Whole-Cashew-Salted-with-100 %-American-Salt*.

D'ailleurs, dans un marché actuel où les vins élaborés aux États-Unis comptent déjà pour 67 % du marché intérieur, par rapport au marché des vins canadiens qui n'en occupe, lui, que 32 % — sans compter le surplus commercial de 450 millions dégagé de l'autre côté de la frontière par les États-Unis —, il serait ironique de penser que ces mêmes négociateurs sont soudainement devenus allergiques à toute forme de noix, quelle qu'elle soit.

DES MONOPOLES ENCORE JUSTIFIÉS ?

Ce qui nous amène bien évidemment sur le terrain de ces organismes gouvernementaux canadiens qui nuisent à la libre circulation des capitaux... liquides. Car, vous l'aurez deviné, on n'a que faire, au pays de l'oncle Sam (Don), de cette espèce de protectionnisme déguisé que constituent les monopoles, qu'il s'agisse de la Société des alcools du Québec, du Liquor Control Board of Ontario ou de la BC Liquor Board Distribution.

L'État avantagerait les vins québécois en favorisant la vente directe sur place, dans les épiceries ou dans ses propres magasins à l'échelle du Québec ? Une plainte qui m'apparaît particulièrement gonflée étant donné l'impressionnante progression des ventes de vins *made in USA* sur notre marché au cours des cinq dernières années. Ceux-ci caracolent dorénavant derrière les vins français et les italiens, tout en faisant la vie dure aux espagnols. Pas si mal, tout de même, dans un contexte « protectionniste ». Je doute que les vins canadiens, à l'inverse, auraient la chance de bénéficier de telles envolées commerciales chez nos voisins.

Quel serait, alors, l'impact pour l'ensemble du Canada de l'adoption du modèle de commercialisation composé du trio importateur-distributeur-vendeur si cher à l'industrie au sud de la frontière ?

Je verrais difficilement les gros joueurs de cette même industrie faire la fine bouche sur le potentiel du marché d'ici.

À mon sens, plus que la fine bouche, ces gens ne feraient qu'une bouchée de ce segment de marché en jouant les rouleaux compresseurs, ne serait-ce que sur le plan des économies d'échelle.

Les négociations qui démarraient cette semaine pourraient changer le paysage du commerce du vin au Canada. ✕

SAM TURLUPINE

LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ, VOUS CONNAISSEZ?

En fait, c'est une nouvelle loi que Québec vient tout juste d'adopter. De quoi s'agit-il? Pour faire court, disons que comme les municipalités sont plus proches des citoyens, on a ajusté un paquet d'autres lois afin de donner à ces « gouvernements de proximité » plus d'autonomie dans la prise de décisions, notamment celles touchant la qualité de vie de leurs habitants. Est-ce que ça vient avec l'expertise et les moyens? Espérons-le! Espérons surtout que ce ne sera pas juste un concept savant pour balancer dans la cour du voisin les responsabilités du gouvernement et souhaitons que nos municipalités soient suffisamment outillées pour s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités.

Le pire exemple qui me vient en tête est celui de l'entretien des cours d'eau; une responsabilité municipale, me dit-on! Or, un peu partout, dans les régions, on se renvoie la balle allègrement lorsqu'il est question d'en faire le nettoyage! « Yé-tu verbalisé, ce cours d'eau-là, ou pas? Si c'est pas le cas, c'est pas à nous de faire ça! »

Mon voisin est pris avec un barrage de castors depuis plus d'un an. Les « gouvernants à proximité » s'obstinent sur qui va s'en occuper. En attendant, le barrage inonde ses terres et la seule chose qu'il a le droit de faire, c'est regarder l'eau monter... pendant que la moutarde lui monte au nez! Il faut dire qu'il n'a pas la langue dans sa poche et un jour, pour le calmer un peu, un officier municipal lui a recommandé de s'en débarrasser avec « son douze »! C'est pas vraiment ça que j'appelle de l'expertise!

Un autre exemple qui me vient en tête est celui de la protection de la zone verte. Les terres agricoles sont beaucoup trop menacées par l'urbanisation, surtout près des grandes villes, pour que l'on demande aux élus municipaux de gérer seuls leur protection. On ne peut pas leur pelleter cette responsabilité et s'en laver les mains, car les pressions politiques qui s'exercent sur le territoire deviendraient vite intolérables.

Les terres agricoles sont extrêmement importantes. Comme on le dit souvent, elles sont notre garde-manger. Pour garantir leur protection, il faudra toujours une vision d'ensemble, une approche globale. On s'est dotés d'un outil fort pour protéger nos terres et ça s'appelle la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. On a un organisme qui est responsable de faire appliquer cette loi et qui a l'expertise pour le faire; il s'appelle la Commission de protection du territoire agricole. Ce qu'il faut, c'est que cette commission garde ses pouvoirs et qu'on lui donne les ressources nécessaires pour qu'elle puisse rendre ses décisions rapidement.

Je suis convaincu que les municipalités ont elles aussi un rôle sérieux à jouer dans l'essor de l'agriculture au Québec. Pour plusieurs d'entre elles, c'est une question de prospérité.

Finalement, juste à proximité du territoire agricole, il y a les agriculteurs eux-mêmes... Pourquoi ne pas nous consulter quand il s'agit de légiférer en matière d'agriculture? ✕





RENTRÉE SYNDICALE

MARCEL GROLEAU

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION

Déjà septembre! L'été tire à sa fin. Il nous reste de belles journées, mais leur durée raccourcit rapidement et les nuits sont plus fraîches. Depuis le printemps, on aura vécu des situations climatiques allant d'un extrême à l'autre : inondations, pluies diluviennes, grêle, tornade et sécheresse. Un été stressant et difficile pour plusieurs agriculteurs. Un été qui permettra de tester l'efficacité de nos programmes de gestion des risques en agriculture. L'UPA suit d'ailleurs tout cela de très près.

Du côté de notre organisation, la « saison syndicale » est bel et bien amorcée. Son coup d'envoi a été donné le 25 août, lors de la traditionnelle journée de la rentrée de l'Union. Un moment de réflexion qui nous permet de dresser le bilan de nos actions des derniers mois en nous fixant des priorités parmi les nombreux dossiers qui nous occupent.

Il y a des dossiers qui s'imposent. En tête de liste, la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain. Il y a aussi les travaux sur la révision des programmes de gestion des risques découlant de l'accord de principe intervenu entre les ministres de l'Agriculture des provinces et du Canada en juillet, de même que les nouvelles contraintes réglementaires en matière d'environnement, notamment en ce qui concerne l'utilisation des pesticides.

Le dossier de la fiscalité foncière agricole est quant à lui loin d'être clos, et nos représentations devront se poursuivre, voire s'intensifier. Alors que plusieurs producteurs s'attendaient à recevoir un remboursement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec leur a plutôt transmis une facture. On retrouve en page 12 une chronique qui dresse un portrait de la situation et nous permet de comprendre pourquoi le régime foncier agricole doit être entièrement revu afin de devenir équitable et compétitif.

En cette année d'élections municipales, l'occasion était belle de vous présenter un tour d'horizon des enjeux agricoles qui interpellent particulièrement les municipalités. Les élus municipaux ont un rôle de plus en plus important à jouer dans l'aménagement et le développement du territoire. Nous devons travailler étroitement avec eux, car leurs décisions peuvent avoir des impacts directs sur la pratique de l'agriculture. Plus que jamais, nous devons nous rapprocher de nos municipalités et nous assurer que ceux qui les gouvernent comprennent notre réalité et apprécient tout le potentiel de développement qu'offre l'agriculture.

L'Union, de concert avec ses fédérations régionales et ses syndicats, compte être plus présente lors de ces élections municipales pour sensibiliser les candidats en lice aux divers enjeux agricoles. Je vous invite à faire de même : allez rencontrer vos candidats, échangez avec eux sur l'agriculture et sur votre réalité et, naturellement, exercez votre droit de vote.

Nos concitoyens s'intéressent de plus en plus au lien entre une bonne alimentation et de bonnes pratiques agricoles. Aussi, pour une 15^e année consécutive, nous allons les recevoir lors de la Journée portes ouvertes de l'UPA. Nous avons de belles choses à montrer. Les fermes du Québec se modernisent et sont très soucieuses de répondre aux attentes des consommateurs. C'est avec fierté qu'elles attendent les nombreux visiteurs qui s'ajouteront aux deux millions qui ont participé à cette activité depuis 14 ans. Un grand merci aux productrices et aux producteurs qui acceptent de relever ce défi ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui les accompagnent dans cette démarche et qui rendent possible ce bel événement! ✕

L'Union, de concert avec ses fédérations régionales et ses syndicats, compte être plus présente lors des élections municipales pour sensibiliser les candidats en lice aux divers enjeux agricoles.



TAXES FONCIÈRES AGRICOLES : UN VRAI JEU DE SERPENTS ET D'ÉCHELLES

CHARLES-FÉLIX ROSS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UPA

Ces dernières semaines, le dossier de la fiscalité foncière agricole a une fois de plus refait surface dans l'actualité. Après l'annonce en mars 2016 d'une réforme administrative du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) qui faisait grimper en flèche les taxes payées par une grande majorité de producteurs et à la suite de l'abolition de ladite réforme en février 2017, voilà que les crédits accordés en 2016 sont revus à la baisse et que l'on demande aux producteurs de rembourser les dépassements de coûts. Qu'en est-il exactement? Où en sommes-nous dans ce jeu de serpents et d'échelles? Pour y voir plus clair, voici un rapide tour d'horizon en quatre questions.

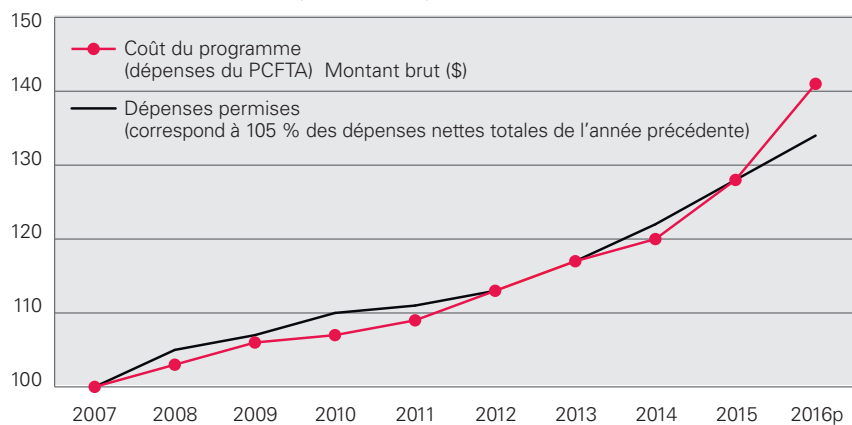
Pourquoi ai-je reçu une facture de taxes pour l'année 2016?

En vertu de l'article 36.4.1 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le budget du PCTFA ne peut augmenter de plus de 5 % par année (maximum de 105 % du montant déboursé l'année précédente). Or, selon le ministère, les montants alloués en crédits de taxes foncières agricoles pour 2016 ont été de 9,3 % supérieurs au budget réservé à cette fin en 2015. La limite étant dépassée, le ministère facture aux producteurs le dépassement de coût (l'équivalent de 4,3 % des sommes allouées en 2015, soit environ 6,3 M\$ au total).

Le plafond de croissance des coûts du Programme n'a-t-il jamais été atteint auparavant?

Comme l'illustre la figure 1, le plafond de croissance de 5 % a failli être franchi à quelques reprises par le passé. C'est donc de justesse que le Programme a pu s'appliquer sans restriction au cours des 10 dernières années.

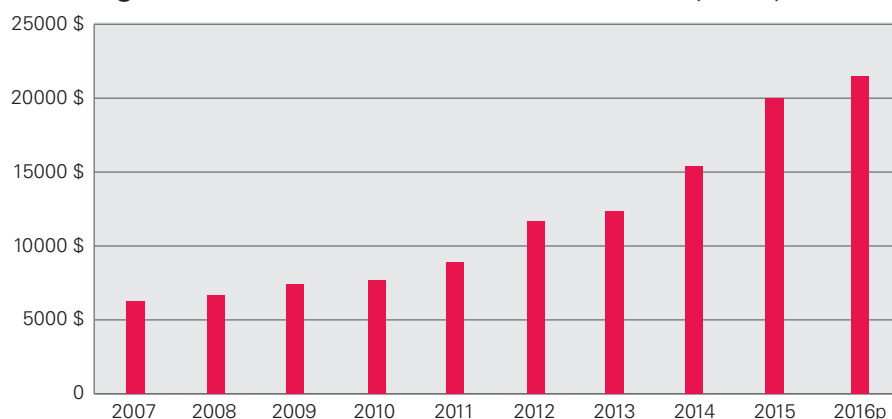
Fig. 1 Coût annuel du PCTFA et dépenses permises depuis 2007 en indice 100 (2007=100)



Est-ce que cette situation risque de se répéter?

Malheureusement oui. Si aucune modification n'est apportée au Programme, la situation vécue en 2016 se reproduira fort probablement en 2017 et au cours des années subséquentes. L'augmentation rapide de la valeur des terres, à la source de cette problématique, accroît la pression sur le PCTFA à chaque renouvellement du rôle d'évaluation foncière. Rappelons que selon La Financière agricole du Québec, le prix de la valeur des terres en culture est passé de 5 100 \$ l'hectare en 2007 à 20 100 \$ en 2015, soit une augmentation de près de 300 %.

Fig. 2 Évolution de la valeur des terres en culture (FADQ)



Je m'attendais à recevoir un chèque, qu'en est-il au juste?

Lors de l'annonce de l'abolition de la réforme de 2017, on promettait l'envoi de chèques aux producteurs vers le début de l'été. Depuis c'est le silence radio et aucun chèque n'a encore été émis. Aussi, si le MAPAQ n'abolit pas son plafond budgétaire, il est fort probable que ce remboursement soit moins important que prévu. Nous encourageons les producteurs à contacter la Direction du soutien à l'enregistrement et du remboursement des taxes du MAPAQ au 1 866 822-2140, afin de savoir où en est leur dossier de 2017. Qui sait? Si les producteurs sont nombreux à appeler, cela pourrait sans doute accélérer le processus! ✕

LA RÉFORME : LE PIRE DES DEUX MAUX

Les sommes exigées aujourd'hui pour rembourser le dépassement de coût du budget 2016 (4,3 %) sont nettement inférieures au coût supplémentaire de 30 à 40 % qu'auraient eu à verser plus de 80 % des producteurs si la réforme avait été maintenue, notamment en raison du fait que les taxes scolaires n'auraient plus été remboursées. ✕

NOS DEMANDES

Le dossier de la fiscalité foncière agricole est loin d'être clos et nos représentations doivent se poursuivre, voire même s'intensifier. Aussi, profitons des élections municipales de l'automne et des rencontres avec nos élus régionaux pour réitérer nos demandes.

À COURT TERME

- ▶ Annuler les factures émises pour 2016 concernant le remboursement de 4,3 % des crédits reçus;
- ▶ Suspendre l'application du plafond de la croissance des coûts du PCTFA;
- ▶ Introduire dès maintenant dans la Loi sur la fiscalité municipale un plafond de l'évaluation foncière des immeubles agricoles comme cela existe déjà pour les taxes scolaires et un plafond du taux de taxation des immeubles agricoles.

À MOYEN ET LONG TERME

- ▶ Revoir complètement le système de la fiscalité foncière agricole afin qu'il soit équitable et compétitif. ✕

RENCONTRE AVEC UNE FEMME INSPIRANTE

Raymonde Plamondon, mairesse de Saint-Valérien-de-Milton en Montérégie et présidente de la Fédération des agricultrices du Québec, est impliquée politiquement et socialement depuis plus de 30 ans. Les défis ne lui font pas peur. Au fil des ans, son engagement a pris différentes formes, des expériences qui l'ont fait grandir, mais qui lui ont aussi permis de mettre ses connaissances et ses compétences au service de la communauté. Engagée syndicalement, cette agricultrice s'est tour à tour impliquée dans les milieux scolaire, agricole et municipal. Compte rendu d'une rencontre avec une femme inspirante.

Au départ, qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans la communauté?

Étant mère de quatre enfants et partenaire dans l'entreprise porcine de mon conjoint, j'ai senti le besoin de sortir de mon milieu de travail, qui était aussi mon milieu de vie. J'avais le goût de mieux comprendre ce qui se passait dans la vie scolaire de mes enfants et je voulais participer à la vie sociale. Je me suis donc impliquée au sein du comité d'école, puis du conseil d'établissement, dans le Cercle de fermières de ma localité ainsi qu'en catéchèse paroissiale.

À quel moment votre parcours a-t-il pris un virage plus politique?

De fil en aiguille, mon implication m'a permis d'être reconnue par mes pairs et dans mon milieu. En 1998, j'ai été nommée au comité finisseur en production porcine de ma région, et j'y ai occupé le poste de présidente pendant quelques années. En 2000, j'ai obtenu un poste au conseil d'administration du syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe pour en devenir présidente en 2001. J'ai ensuite été élue présidente de la Fédération des agricultrices du Québec en 2009.

Pourquoi avoir fait le saut vers le monde municipal?

Un jour, au détour des rencontres nées de mes activités et de mon implication, quelqu'un m'a proposé de me présenter à la mairie de ma municipalité. J'ai accepté de relever le défi et depuis 2005, je suis mairesse de Saint-Valérien-de-Milton. L'expérience m'a plu et me permet de bien représenter les enjeux agricoles dans ma municipalité. Je vise d'ailleurs un nouveau mandat pour les élections de 2017.

Que vous a apporté tout ce travail d'engagement?

Toute cette expérience m'a permis d'élargir mes horizons, de développer un réseau de connaissances et d'amis pour favoriser les échanges. J'ai appris à prendre ma place, à défendre mon point de vue. Toujours à l'écoute, j'ai pu bénéficier de l'expérience des seniors pour m'améliorer et faire avancer les choses et les dossiers qui me tiennent à cœur.

Quelles sont vos recommandations pour inciter les jeunes femmes à s'impliquer?

Les femmes doivent se faire davantage confiance et n'ont pas à avoir peur de relever de nouveaux défis. Si j'avais un conseil à leur prodiguer, ce serait bien celui d'oser. Oser dire oui, même si on ne sait pas tout. On doit commencer quelque part, une rencontre à la fois, et gravir graduellement les échelons.

Comment voyez-vous la suite des choses?

Même si je suis moins impliquée à la ferme, les projets ne manquent pas. Mon horaire est bien rempli avec mes fonctions de mairesse et de présidente de la Fédération des agricultrices du Québec. Ma vie de grand-mère occupe aussi mon quotidien et je trouve le temps de travailler pour mon fils propriétaire d'un garage. J'ai aussi lancé l'an dernier un projet de petite érablière, que je caressais depuis longtemps. ✕

EMBARQUE! : UNE DÉMARCHE POUR DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT AU SEIN DE L'UNION

Une récente étude a révélé que **65 %** des femmes en agriculture ne se sentent pas bien outillées pour accepter des postes d'élues au sein de l'Union. Un programme de mentorat bien adapté à la réalité agricole vient donc appuyer les agricultrices qui souhaitent développer leurs compétences d'administratrice. Pour en savoir plus : <http://www.agricultrices.com>.



ÉTONNAMMENT ABORDABLE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

2 500\$

SUR LES ÉQUIPEMENTS CAT



OFFRE EXCLUSIVE AUX AGRICULTEURS DU QUÉBEC*

*Certaines conditions s'appliquent.

PROGRAMME
AVANTAGES

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Demandez-nous pour une démo chez vous!
1 866 462-0526 | hewittpress.ca/upa

**Hewitt
EXPRESS**



189317

PROGRAMME AVANTAGES



COMMENT PARTICIPER?

POUR BÉNÉFICIER DES OFFRES DU PROGRAMME AVANTAGES UPA, UTILISEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES OU VOTRE CARTE DU PROGRAMME AVANTAGES UPA.

Si vous désirez obtenir une ou plusieurs cartes supplémentaires du programme Avantages UPA pour votre conjoint ou

conjointe ou pour vos associés, il vous est possible de faire la demande en ligne, en visitant le programmeavantages.upa.qc.ca.

Si vous avez des questions, si vous éprouvez de la difficulté à faire votre demande en ligne, ou si vous êtes un producteur agricole non membre de l'Union et désirez tout de même obtenir votre carte programme Avantages UPA, contactez-nous au **1 844 521-6757**.



AGRICARTE

Desjardins vous offre une solution de financement accessible, simple et rapide. Idéale pour réaliser une multitude de projets : achat de pièces, de services, d'intrants de culture et de semences.

SOYEZ PRÊT À ...

1. Diversifier vos options de financement
2. Accumuler des récompenses
3. Simplifier votre gestion

RECEVEZ UN BONI DE 1 000 AGRIPPOINTS À L'ADHÉSION.

agricarte.ca/upa



HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE

Votre fournisseur d'équipements lourds pour tous les types de travaux à effectuer.

- Des économies pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ à l'achat ou au financement des nouvelles machines CAT;
- Une grande variété de modèles éligibles;
- Les rabais du programme Avantages UPA peuvent être jumelés aux offres en cours chez Hewitt Équipement Limitée.

Pour bénéficier du programme Avantages ou pour plus d'informations, visitez hewitt.ca/upa ou présentez-vous dans l'une de nos succursales.



HAZMASTERS

HAZMASTERS EST VOTRE PARTENAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL!

Nous offrons un guichet unique et pratique pour tous vos besoins en matière de sécurité et de protection individuelle. Tous les producteurs agricoles bénéficient d'un rabais de 20% sur le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) en tout temps.

Visitez www.shop.hazmasters.com pour commencer à économiser dès aujourd'hui!

Vous prenez à cœur ce que vous faites, nous aussi!

Notre passion est d'aider nos clients à créer des environnements de travail plus sécuritaires, peu importe où ils se trouvent.



GROUPE HOSPITALITÉ WESTMONT

10% DE RABAIS AUX HÔTELS COMFORT INN ET QUALITY SUITES PARTICIPANTS*

- Petit déjeuner chaud gratuit**
- Internet sans fil (WiFi) gratuit
- Appels locaux gratuits
- Stationnement gratuit**
- Carte Choice Privileges gratuite

* Liste disponible à programmeavantages.upa.qc.ca

** Dans la plupart des établissements



POINT S

Votre fournisseur de pneus pour tous vos véhicules

- Escompte de 10% sur le prix régulier
Alignement, tarif horaire, installation des pneus, vidange d'huile, inspection préventive en 135 points, pièces de remplacement (jobber).
- Escompte sur achat de pneus entre 20% et 45%

Code de Promotion : UPA2017

Détaillants participants seulement



CHRYSLER

- Pour l'achat d'une voiture ou d'un camion neuf;
 - Des économies de 750 \$ à 14 500 \$ sur les véhicules 2017 de Fiat, Chrysler, Dodge, Ram et Jeep;
 - Pour bénéficier du Programme Avantages, présentez-vous chez les concessionnaires participants.
- Code de Promotion : N5085



L'UNION ÉTAIT LÀ



LA JOURNÉE DE LA RENTRÉE

Le 24 août, près de 200 représentants des 38 groupes affiliés à l'Union étaient réunis à Granby, à l'occasion de la traditionnelle Journée de la rentrée. Après avoir pris connaissance des gains et des réalisations inscrits sur la feuille de route de notre organisation depuis le dernier congrès, les participants ont échangé sur le travail qui s'annonce pour les prochains mois. Parmi les priorités de l'automne, il y a quatre dossiers pour lesquels notre organisation devra multiplier les représentations et faire preuve d'une grande détermination : la fiscalité foncière agricole, la bonification des programmes agricoles, les contraintes réglementaires en matière d'environnement et de territoire ainsi que la protection de la gestion de l'offre, notamment dans la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). ✕

RÉVISION DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX

Le prochain cadre stratégique agricole, qui s'échelonne sur cinq ans et entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018, a été dévoilé le 21 juillet dernier au terme de la rencontre annuelle de deux jours entre le ministre canadien de l'Agriculture et ses homologues des provinces et des territoires, à Saint-Jean de Terre-Neuve. Le partenariat conclu s'articule autour de six grandes priorités, notamment la science et la recherche, le développement des marchés, le développement durable ainsi que la gestion de risques.

Il a en outre été convenu qu'une révision des programmes de gestion de risques sera effectuée. L'Union a accueilli positivement la révision globale de ces programmes, ajoutant toutefois que le financement de ceux-ci devrait être bonifié.

La gestion des risques est l'une des conditions essentielles à la pérennité du secteur agricole et les producteurs québécois et canadiens doivent pouvoir compter sur des programmes stables, efficaces, flexibles et adéquatement financés. Pour l'Union, il est impératif de rétablir le financement des programmes à ce qu'il était avant les compressions de 2013 pour assurer l'accès à des programmes canadiens aussi compétitifs que ceux des États-Unis.

En juillet dernier, l'Union a d'ailleurs déposé un mémoire au comité permanent des finances dans le cadre de consultations en vue du budget 2018. On peut consulter le mémoire *Investir en agriculture pour décupler les retombées* au www.upa.qc.ca, sous l'onglet *Centre des communications/Mémoires et publications*. ✕



RENÉGOCIATION DE L'ALENA

La renégociation de l'ALENA qui vient d'être entamée retiendra très certainement l'attention de l'Union au cours des prochains mois. Il s'agit d'un dossier majeur qui sème beaucoup d'inquiétude chez bien des producteurs. Comme on le sait, le gouvernement américain n'a pas caché sa volonté d'obtenir un plus grand accès au marché laitier canadien. Même si jusqu'à maintenant les gouvernements, autant du côté du Québec que du Canada, ont clairement manifesté leur intérêt à protéger la gestion de l'offre, il faut rester vigilant. Les négociateurs canadiens devront à tout prix exclure toute concession, d'autant plus que notre marché est beaucoup plus ouvert que celui de nos voisins américains. Le Canada importe déjà plus de 8 % de sa consommation de produits laitiers, alors que les États-Unis en font entrer moins de 2 % dans leur pays. Il n'y a donc aucune concession à faire dans ce secteur.

Pour accompagner le gouvernement canadien dans ses négociations, le président de l'Union, Marcel Groleau, a été invité en août dernier à faire partie des 13 membres du Conseil de l'ALENA récemment nommé. Un autre allié, Pierre Lampron, nouveau président des Producteurs laitiers du Canada (PLC), aussi 2^e vice-président des producteurs de lait du Québec, sera également présent aux rondes de négociations pour soutenir le gouvernement canadien dans sa défense des intérêts des producteurs laitiers. ✕

ENCORE 600 HECTARES DE TERRES AGRICOLES MENACÉES



Christian St-Jacques, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Martin Caron, deuxième vice-président de l'UPA et Stéphane Forest, avocat au service juridique de l'UPA, présentant le mémoire de l'organisation à l'Assemblée nationale, en août dernier.

Dans un mémoire déposé le 16 août dernier à l'Assemblée nationale, l'Union et la Fédération de l'UPA de la Montérégie ont vivement dénoncé le projet de loi 85 visant l'implantation de « deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique » aux abords de l'autoroute 30 ainsi que l'aménagement de zones industrialo-portuaires dans la région métropolitaine de Montréal. Au total, 600 hectares de territoire agricole pourraient être utilisés pour implanter des entreprises privées du secteur de la logistique (transport, centre de distribution, activités portuaires, etc.). Sept secteurs des MRC de Vaudreuil-Soulanges, de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon en Montérégie sont dans la mire de ce projet de loi qui, pour l'Union, accorde au gouvernement une marge de manœuvre abusive dans le développement de vastes territoires tout en contournant les lois et règles en vigueur. Il pourrait s'agir d'un dangereux précédent. On peut consulter le mémoire de l'Union au www.upa.qc.ca, sous l'onglet *Centre des communications/Mémoires et publications*. ✕

UPA DI : 25 ANS DE SOLIDARITÉ ET D'ENGAGEMENT

Au sortir de la Journée de la rentrée, plus de 50 partenaires et collaborateurs se sont joints à nos représentants afin de célébrer le 25^e anniversaire d'UPA DI. L'événement était sous la présidence d'honneur de Christian Paradis, ex-ministre du Développement international, et comptait parmi ses invités l'actuelle ministre Marie-Claude Bibeau. Depuis 25 ans, UPA DI soutient la ferme familiale et l'agriculture durable dans les pays en voie de développement, notamment en appuyant les organisations agricoles démocratiques et leurs systèmes collectifs de mise en marché. « Les producteurs québécois savent que collectivement, ils peuvent changer les choses. Les résultats obtenus depuis 25 ans par nos organisations partenaires dans chacun de ces pays en sont une démonstration éloquentes », a déclaré Marcel Groleau, président d'UPA DI. ✕



Dans l'ordre habituel : l'ex-ministre du Développement international et de la Francophonie, l'honorable Christian Paradis, le secrétaire général d'UPA DI, André D. Beaudoin, l'actuelle ministre, l'honorable Marie-Claude Bibeau, le président d'UPA DI, Marcel Groleau et l'ex-président de l'organisation, Laurent Pellerin.

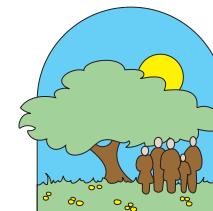
PARTENAIRE DE LA SEMAINE DES MARCHÉS PUBLICS



La Semaine québécoise des marchés publics, une activité toujours populaire qui permet de valoriser et de faire rayonner les 50 marchés partout au Québec, s'est tenue du 11 au 20 août derniers. L'édition 2017 avait comme porte-parole la nutritionniste gourmande, Julie Aubé, un choix tout indiqué en réponse à l'engouement de la population pour une alimentation saine, équitable et de proximité. Chaque année, et ce, depuis le début, l'Union est fière de s'associer à cette activité phare de l'Association des marchés publics du Québec pour mettre sous les projecteurs les produits d'ici, mais aussi tous les agriculteurs et leur famille qui remplissent les étals des marchés publics. Ces derniers constituent une alliance naturelle avec l'Union. De plus, ils sont pour plusieurs producteurs une occasion en or d'entrer en contact avec les consommateurs. Plusieurs des fédérations et syndicats affiliés à l'UPA sont partenaires des marchés publics de leur région. ✕

FAMILLE AGRICOLE DE L'ANNÉE, ÇA VOUS DIT?

Vous êtes membre d'une famille agricole pour qui transmettre le sens du patrimoine à ses enfants est une valeur fondamentale? Pour vous, la ferme familiale est plus qu'un lieu de production, mais également un milieu de vie? Pourquoi ne pas participer à *La famille agricole de l'année*, un concours unique qui pourrait permettre aux membres de votre famille de vivre une expérience humaine inoubliable, d'être reconnus par vos pairs et de briller sur plusieurs tribunes. Si l'idée vous intéresse, faites-nous parvenir votre candidature en remplissant le formulaire disponible au www.familletterrienne.org. La date limite est le 29 septembre prochain.



Le concours est une initiative de la Fondation de la famille terrienne qui, depuis 60 ans, contribue à faire rayonner les familles agricoles de chez nous au sein de la société québécoise. Les partenaires de la Fondation sont l'UPA, La Coop fédérée et Desjardins Entreprises. ✕

37 000 \$ AU PROFIT D'ACFA

Quelque 250 personnes étaient réunies à Waterloo le 10 août dernier pour participer au tournoi de golf annuel au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Organisée en collaboration avec l'UPA pour une 2^e année, cette édition sous la présidence d'honneur de Mario Hébert, directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), a permis d'amasser près de 37 000 \$. L'Union est fière de collaborer à cette activité qui vient soutenir le travail de l'organisme ACFA, le seul du genre au Québec, à prévenir la détresse psychologique chez les producteurs et à intervenir auprès de ceux qui vivent des moments difficiles. La santé psychologique est un enjeu prioritaire sur lequel l'Union travaille depuis plusieurs années. ✕



À LA DÉCOUVERTE DE L'AGROTOUTISME

Cet été, la série Web de l'Union, *vosagriculteurs.tv*, se consacre à l'agrotourisme et nous fait découvrir des hommes et des femmes qui ont fait le choix d'ouvrir les portes de leur ferme afin de donner de l'information sur l'agriculture d'ici à leurs concitoyens et aux touristes de passage au Québec. De juin à septembre, quatre fermes agrotouristiques membres de Terroirs et Saveurs du Québec ont participé au tournage de ces populaires capsules. Jusqu'à maintenant, on a pu voir Francis-Hugues Lavoie nous ouvrir les portes de son verger et de son vignoble de Rougemont, découvrir la production apicole de la famille Huppé-Côté dans sa miellerie de Stoke et entrer dans le quotidien des Lavoie qui possèdent un élevage de sangliers à L'Assomption. La dernière de ces capsules nous amène cette fois à Saint-Damien-de-Buckland faire connaissance avec la famille Denys-Cooper, qui se spécialise dans la production caprine et de fromages de chèvre biologiques. À voir absolument au www.vosagriculteurs.tv. ✕

<p>Famille Juppé-Côté <i>Miellerie Lune de Miel</i> ESTRIE</p>	<p>Famille Lavoie <i>Seigneurie des Patriotes</i> LANAUDIÈRE</p>	<p>Francis-Hugues Lavoie <i>Domaine De Lavoie</i> MONTÉRÉGIE</p>	<p>Famille Denys-Cooper <i>Cassis et Mélisse</i> CHAUDIÈRE-APPALACHES</p>
---	---	---	--

Vidéos réalisées avec le soutien de Financement agricole Canada.

Pensez à ceux qui
chaque soir,
attendent votre
**retour à la maison
sain et sauf.**

L'an passé, on a
dénombré **1 054**
blessures liées à
l'agriculture au
Québec.

Nous voulons
contribuer à réduire
ce chiffre à zéro.



**Empêcher les blessures, voire la mort, en utilisant un
équipement de sécurité approprié. Assurez-vous que tout le
monde rentre à la maison sain et sauf à chaque jour.**

PROGRAMME AVANTAGES



FOURNISSEUR OFFICIEL DE SÉCURITÉ

**Hazmasters fournit des équipements de sécurité et une
formation pour prévenir les accidents, blessures et décès.**

**Pour toute question, besoin de soutien, prise de rendez-vous pour que
l'on vous rencontre à votre ferme, communiquez avec nous:**

Courriel : UPAsupport@hazmasters.com • Téléphone : 1 844-464-4080



Pour accéder aux économies exclusives aux membre de l'UPA :

- Rendez-vous au site www.shop.hazmasters.com. (Vous pouvez aussi commander par téléphone en appelant le 1 844-464-4080)
- Pour passer une commande en ligne, ouvrez un compte en ligne si vous n'en avez pas un
- Tous les membres de la UPA bénéficient automatiquement d'un **rabais de 20 % du PDSF** en tout temps!
- Utilisez le code promo **AVANTAGES-UPA** pour un supplément de **10%** sur votre première commande!





HAZMASTERS®
 POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS SÉCURITAIRE
 UNE FILIALE DE WESCO DISTRIBUTION CANADA LP

**VOTRE PARTENAIRE POUR
 LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Mis de l'avant par l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin de soutenir tous les producteurs du Québec dans leurs réalisations quotidiennes et leurs projets d'avenir, le **Programme Avantages** vous offre différents privilèges tels que rabais, remises en argent, forfaits chez des commerçants et des partenaires de prestige. Soigneusement sélectionnés, ces derniers doivent répondre aux besoins spécifiques des producteurs d'ici; **Hazmasters est l'un de ces partenaires.**

La sécurité à la ferme est tout aussi importante que le travail à y effectuer. Hazmasters le sait très bien et en fait d'ailleurs sa priorité.

Encore aujourd'hui, trop d'agriculteurs négligent de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution sécuritaire de leur travail. Êtes-vous sûrs d'avoir pensé à tout pour assurer votre sécurité et celle de vos employés?

Bien plus qu'un fournisseur d'équipement, Hazmasters se spécialise aussi dans la conception d'environnements de travail sécuritaires et réunit sous un même toit toutes les solutions à vos besoins. C'est un véritable tout-en-un!

Parce que votre sécurité est au cœur des préoccupations de Hazmasters, **tous les producteurs agricoles bénéficient en tout temps d'un rabais de 20 %** du prix de détail suggéré par le fabricant sur tous les produits offerts au www.shop.hazmasters.com, un site spécialement conçu pour les membres de l'Union.

En plus d'être exclusifs, tous les articles proposés par Hazmasters tels que vêtements protecteurs, lunettes de sécurité, respirateurs jetables, gants et bottes de protection, sont de qualité supérieure et de conception unique et sont fabriqués pour combler les besoins des clients. Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez? Composez le 844 464-4080 et une équipe d'experts se fera un plaisir de répondre à vos besoins.

DES SERVICES-CONSEILS PERSONNALISÉS

L'entreprise offre un service de consultation sur place pour trouver des solutions personnalisées. Où que vous soyez, les spécialistes se rendront chez vous pour analyser votre milieu de travail, repérer les sources de danger et vous recommander les produits les mieux adaptés à votre environnement, autant en ce qui a trait à vos installations qu'à l'équipement de vos employés. Hazmasters vous aidera à améliorer votre productivité et à augmenter vos profits.

Bref, peu importe votre domaine de production, Hazmasters possède tous les outils et l'expertise nécessaire pour faciliter votre travail en toute sécurité. Hazmasters, c'est votre partenaire pour la sécurité au travail.

**MAGASINEZ EN LIGNE
 20% DE RABAIS
 EN TOUT TEMPS SUR LE PDSF
www.shop.hazmasters.com**



DES FORMATIONS SUR TOUT, POUR TOUS

En plus de vous faire bénéficier d'économies substantielles sur une vaste sélection de produits, Hazmasters propose aussi des programmes complets de formation qui vous permettront d'avoir une main-d'œuvre avisée et mieux outillée devant les dangers.

Les nombreux programmes offerts par Hazmasters, tels que formation antichute, formation respiratoire, travail en espace clos et contrôle des odeurs, proposent

des sessions sur le site Internet ou à l'extérieur selon un horaire très flexible. Ils sont conçus pour apporter une valeur ajoutée à vos méthodes de travail, aider à développer des comportements plus prudents et veiller à ce que le personnel puisse acquérir les compétences relatives au travail sécuritaire. Pour obtenir la liste complète des cours, rendez-vous au www.hazmasters.com, dans la section Programmes de formation.

25 ANS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

MARTIN COUTURE

DIRECTEUR, FORMATION, COMMUNICATION ET INNOVATION,
ÉCONOMISTE AGRICOLE, UPA DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'Union des producteurs agricoles a toujours été partie prenante du développement socioéconomique du Québec et de ses régions. En effet, réunis au sein de l'Union, les producteurs sont depuis longtemps engagés dans des projets qui contribuent à l'avancement social. Leur implication dans le domaine de l'accès à la formation ainsi que la création, dans les années 1980, des fédérations de la relève agricole (1982) et des agricultrices (1987) illustre bien cet engagement.

La mise sur pied d'UPA Développement international (UPA DI) en 1993 s'inscrit dans la même philosophie. La mondialisation ainsi que l'ouverture sur le monde ont en quelque sorte été le déclencheur de cet engagement bien concret en coopération internationale. Convaincus que l'agriculture familiale avait un rôle fondamental à jouer dans la sécurité alimentaire mondiale, les leaders agricoles de l'époque ont trouvé naturel de participer à l'émancipation de ce type d'agriculture et des familles qui en vivent.

C'est dans cet esprit qu'une coopération entre sœurs et frères de terre a vu le jour, il y a 25 ans déjà. L'implication internationale de l'UPA a commencé autour d'un projet d'appui à un système collectif de mise en marché des céréales au Burkina Faso.

Peu à peu, à partir de la vision du départ, un organisme est né. Il s'est donné une mission sur laquelle reposent encore aujourd'hui ses choix de coopération, notamment ceux misant sur la solidarité, la réciprocité ainsi que le partage d'expertises. Fidèle à ces choix, les interventions d'UPA DI incluent parmi d'autres activités :

- ▶ l'appui de producteurs experts aux projets des organisations partenaires ailleurs dans le monde;
- ▶ la mise sur pied de stages au Québec pour des délégués de ces partenaires.

UN TRAVAIL CONCRET SUR LE TERRAIN

Depuis 1993, 236 producteurs ou conseillers agricoles ont participé à des missions à l'étranger afin d'apporter leur appui à l'une ou l'autre des organisations partenaires d'UPA DI. La nature des mandats varie selon les besoins exprimés : développement organisationnel, gestion financière, mise en marché collective, techniques de production, etc.

Durant la même période, 226 représentants des organisations partenaires ont réalisé un séjour au Québec et 179 fermes hôtes à travers la province les ont accueillis au fil du temps. Les rencontres ont été enrichissantes pour les uns et les autres.

Cette dynamique basée sur des valeurs de solidarité et de coopération a fait en sorte que les producteurs d'ici ont posé un geste sans

précédent en 2012. Ils ont accru leur engagement dans le développement international en décidant de consacrer annuellement, à même leur cotisation, un montant dédié à cette fin. C'est un geste concret qui permet aujourd'hui de soutenir plus efficacement la coopération internationale et l'agriculture familiale à travers le monde.

Selon toute vraisemblance, avant même 2050, la planète comptera plus de neuf milliards d'êtres humains et disposera de moins en moins de terres pour nourrir cette population. L'agriculture familiale fait forcément partie de la solution, raison pour laquelle l'UPA, par l'entremise d'UPA DI, poursuivra son travail afin qu'ensemble, les producteurs du monde puissent relever ce défi. ✕



En 2016-2017, UPA DI est intervenue dans 15 pays auprès de 55 organisations professionnelles agricoles à travers la mise en œuvre de 5 programmes. Une de ces missions au Sénégal.



Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 9 exploitations sur 10 sont familiales. Cette agriculture produit 80 % des aliments offerts et protège 75 % des ressources agricoles mondiales.

Pour suivre nos activités, vous pouvez consulter notre page Facebook, notre site www.upadi-agri.org ou vous abonner à notre infolettre.

SIMON LEBLOND UN ABITIBIEN ENGAGÉ

Originaire d'Amos en Abitibi, Simon travaille actuellement comme représentant animal et végétal pour Les Meuniers Richard, une entreprise bien ancrée dans la région. Non issu du monde agricole, il a d'abord œuvré dans différents domaines, notamment la restauration et le secteur minier (très populaire en Abitibi), avant de tomber littéralement en amour avec l'agriculture, un milieu proche de ses valeurs personnelles et dont l'approche pluridisciplinaire lui convient parfaitement.

Simon a toujours démontré beaucoup d'intérêt pour la gestion. Convaincu que cela pourrait lui ouvrir de plus larges horizons, il s'est inscrit en 2007 à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe en Gestion et exploitation agricole. En 2010, lorsqu'il est revenu en Abitibi, il s'est heurté à la difficulté d'être un jeune non issu du milieu, sans actif et sans mise de fonds suffisante pour se lancer dans la production laitière. Simon vous dira que cette réalité, à laquelle beaucoup de jeunes sont malheureusement confrontés, ne l'a pas détourné de son rêve, mais en a tout de même retardé l'aboutissement. « Des défis, c'est sûr que je vais en avoir, à commencer par le financement et le développement de mon entreprise, évidemment. Il y a aussi d'autres enjeux propres à ma région, dont celui de maintenir un bassin de producteurs suffisant pour conserver les services qui gravitent autour des entreprises agricoles et plus globalement, pour assurer le dynamisme du secteur et le faire découvrir à ceux qui sont déconnectés de l'agriculture. »

Simon se décrit comme une personne têtue et tenace. « Quand je veux quelque chose, je fais le maximum pour l'avoir, surtout si j'y crois. C'est là que je donne le meilleur de moi-même, mon 110 % et même plus! » Ce trait de caractère constitue un véritable atout pour Simon, qui est très impliqué dans sa région. Président du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue, administrateur de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) au niveau provincial, siégeant à divers comités et à sa fédération régionale, il est également deuxième vice-président de la Société d'agriculture d'Abitibi.

*Son rêve :
avoir un jour
sa propre ferme
dans sa région
natale*



Simon Leblond, président du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue.



Des échanges sur les dossiers de la relève sont toujours à l'ordre du jour. Simon Leblond, président du groupe de relève Abitibi-Témiscamingue (SRAAT), François Gendron, député d'Abitibi-Ouest et Normand Lemieux, président du syndicat local d'Abitibi.

« Au lieu de me plaindre sans rien faire, je préfère m'impliquer pour amener des idées et faire avancer les choses », explique-t-il. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a choisi de s'engager au sein de la FRAQ. « La FRAQ, c'est à la fois une famille et un tremplin pour les jeunes qui veulent s'établir en agriculture et s'impliquer au sein de l'Union des producteurs agricoles. C'est une opportunité de faire de belles rencontres et d'être dans l'action. La relève est parfois sous-estimée, mais je me rends compte qu'en travaillant tous ensemble, en mettant nos énergies en commun, on peut faire bouger les choses. On est davantage écoutés et notre impact devient d'autant plus grand. » Une détermination qui est tout à son honneur, qui porte ses fruits et qui permet à Simon, à l'âge de 28 ans, de voir l'avenir avec confiance, persuadé de réussir à avoir un jour sa propre ferme dans sa région natale. ✕

POUR MIEUX PLANIFIER VOS TRAVAUX

ISABELLE BOUFFARD, DIRECTRICE
DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES

Si vous comptez effectuer des travaux dans votre ferme et que ceux-ci requièrent l'intervention d'Hydro-Québec, sachez que les délais qui y sont associés peuvent varier considérablement en fonction de la nature de votre demande. Heureusement, certains outils mis en place par la société d'État vous permettent d'en savoir plus sur ces délais, donc d'en tenir compte dans la planification de vos travaux.

SUIVI DE L'AVANCEMENT D'UNE DEMANDE

Depuis la fin de 2015, Hydro-Québec a mis en place sur son site Web le service en ligne *Suivi d'une demande de travaux*¹, qui permet à ses clients de connaître en tout temps le stade d'avancement de leurs demandes. Si des informations ou des documents manquants bloquent l'avancement des travaux, le système génère des rappels transmis directement au demandeur, qui est généralement le maître électricien. Cette nouvelle façon de communiquer permet de réduire les délais dans la gestion administrative des dossiers. D'ailleurs, selon Hydro-Québec, la perte de temps la plus fréquente se situe au début du processus en raison de demandes incomplètes ou imprécises.

DÉLAIS D'ATTENTE MOYENS

Chaque année, Hydro-Québec reçoit en moyenne 17 000 demandes de travaux, dont 500 proviennent de clients agricoles. En milieu agricole, les travaux les plus courants sont les changements de localisation de l'entrée électrique, les modifications de lignes (branchement) ainsi que les débranchements, rebranchements et événements fortuits. Comme vous pouvez le lire dans le tableau ci-dessous, qui détaille les temps d'attente moyens enregistrés au cours de l'année 2015, ces travaux représentent environ 80 % des interventions dans les fermes.

UN SERVICE DE PLUS EN PLUS PERSONNALISÉ

En avril 2016, avec la mise en place du Centre de gestion des services techniques aux clients, Hydro-Québec a fait un pas de plus en ajustant le délai annoncé à chaque client en fonction de ses besoins et de la complexité de sa demande plutôt que d'indiquer un délai standard. Cette amélioration fait notamment suite aux représentations de l'Union dans le cadre des audiences concernant les demandes tarifaires d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie. Ainsi, par l'intermédiaire du service à la clientèle, vous devriez avoir une idée plus claire du temps requis pour traiter votre demande.

En plus de fournir une date plus précise quant à la réalisation des travaux, Hydro-Québec mettra en place un processus de suivi pour s'assurer du taux de respect de la date annoncée aux clients. L'Union compte bien suivre ce nouvel indicateur de près afin de s'assurer que la qualité des services offerts aux producteurs par Hydro-Québec s'améliore et respecte les engagements prévus.

En terminant, nous vous invitons à utiliser le portail d'Hydro-Québec et à communiquer avec votre fédération régionale en cas de situations particulières. ✕

Délais moyens associés aux principaux types de travaux réalisés pour des clients agricoles par Hydro-Québec

Types de travaux	% des demandes	Délai brut moyen ² (jours ouvrables)
Déplacement d'une entrée électrique de moins de 200 ampères	26 %	46,5
Déplacement d'une entrée électrique de 200 à 800 ampères	22 %	96,5
Modifications de lignes (branchement)	13 %	24,2
Débranchements, rebranchements et événements fortuits	16 %	1,2

1. <https://www.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/suivi-demande-residentiel-commercial>

2. Délai total moyen à compter de la création de la demande du client jusqu'à la mise en service. Les délais bruts incluent tous les délais, y compris les délais d'attente imputables aux clients.



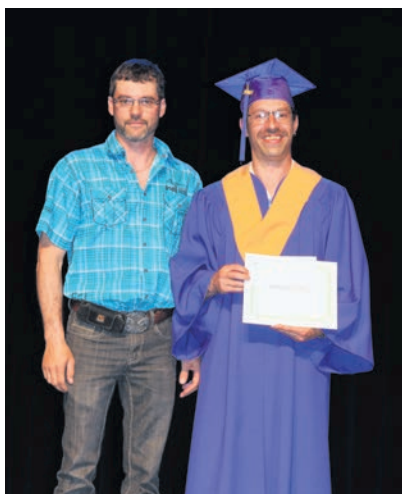


LA FORCE D'UN PLAN DE VISIBILITÉ CONJOINT

Le plan de visibilité conjoint, initié par la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue et ses syndicats locaux, fait déjà son effet. Ainsi, en plus de soutenir les initiatives locales, notamment la route du terroir à Amos et le marché public de Val-d'Or, les différents événements tenus au cours de l'été ont permis de rejoindre plus de 30 000 visiteurs, offrant une belle visibilité pour l'organisation, l'agriculture et les producteurs. ✕



La route du terroir à Amos a attiré les foules cet été.



ENCOURAGER LA RELÈVE EN AGRICULTURE

Le Centre Frère-Moffet, de Ville-Marie, a remis des bourses d'études à Christian Gélinas, diplômé de la formation professionnelle en production animale, ainsi qu'à Denis Gauthier, titulaire d'une attestation d'études professionnelles en élevage porcin.

Considérant que la relève agricole est importante aux yeux de la Fédération, le conseil d'administration a jugé opportun de l'encourager par une contribution financière. La remise des bourses a eu lieu le 16 juin dernier.

Félicitations aux deux nouveaux diplômés. ✕

Serge Leblond, administrateur et membre exécutif du conseil d'administration de la Fédération régionale, a remis des bourses à Christian Gélinas (gauche) et Denis Gauthier (droite).



Stéphane Comeau, Louise Desgagnés et leurs enfants Charlène et Étienne ont eu bien du plaisir lors de cette journée.

LE BERLINGOT MOBILE AU FESTIVAL H₂O

Un tout nouveau kiosque des Producteurs de lait du Québec a fait son apparition au festival H₂O, le Berlingot mobile. Cet outil d'animation visait à offrir une visibilité accrue aux transformateurs fromagers régionaux. Ainsi, la fromagerie Gasper à Landrienne, Fromabitibi à Macamic et le Fromage au Village à Lorrainville ont pu profiter d'une plage de trois heures avec le public pour présenter leurs produits et nouveautés, en plus d'échanger directement avec les consommateurs, toujours avides d'informations sur la fabrication des produits et la transformation locale.

Le festival H₂O, qui s'est tenu à Amos du 13 au 16 juillet derniers, offre une programmation d'activités à la fois familiales, sportives et musicales réparties sur cinq sites, où plus de 50 000 personnes se rencontrent pour vivre une expérience unique. ✕



Le Berlingot mobile offrira une visibilité accrue aux Producteurs de lait du Québec.

UN SUCCÈS BŒUF POUR LE 3^e RENDEZ-VOUS FAMILIAL BOVIN

Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation du Syndicat des producteurs de bovins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en participant au 3^e rendez-vous familial bovin qui avait lieu le 5 août à Sainte-Germaine-Boulé. L'initiative a pour but de permettre aux producteurs de bovins et à leur famille de socialiser, d'échanger et de s'amuser dans un cadre informel.

De nombreuses activités ont eu lieu durant la journée dont des miniconférences, des activités pour les enfants et une course de petits tracteurs. Parmi celles-ci, les convives ont particulièrement apprécié la rencontre avec les participants de *L'Amour est dans le pré*, Gabriel et Clara. L'événement s'est conclu autour d'un bon repas de bœuf, évidemment. ✕



LE CŒUR ET LES POUMONS DE NOS MUNICIPALITÉS

« Plusieurs oublient que nos villages doivent leur existence au travail d'hommes passionnés d'agriculture et de forêt. Ceux-ci continuent aujourd'hui de façonner les paysages tout en développant et y maintenant des activités économiques. Nous pouvons en être fiers. La campagne de valorisation de l'Union On fait tous partie de la recette rappelle l'importance de notre profession. N'hésitons pas à nous afficher. Notre contribution sera ainsi mieux reconnue. »

- Gilbert Marquis, président, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



UN SELFIE AVEC JUSTIN TRUDEAU!

Yannick Côté, représentant de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, et Simon Morissette, des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent, ont profité du passage à Rimouski du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, dans le cadre du 150^e du Canada, pour lui demander d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Ils étaient aussi très heureux de prendre un selfie avec le premier ministre. ✕

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Des intervenants socioéconomiques et du monde municipal se sont joints à des représentants de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent pour la présentation du rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) sur le développement de l'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec. Les échanges qui ont suivi ont conduit à la mise en place de comités de travail qui analyseront les pistes d'action pour donner suite aux principales recommandations du rapport. Cette rencontre a été rendue possible grâce à la collaboration de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). ✕

MOBILISATION POUR L'AGROTOUTISME

En juin dernier, la Fédération et une trentaine d'organisations ont participé à une consultation sur l'agrotourisme régional, à l'initiative du MAPAQ. La synthèse du diagnostic agrotouristique réalisé à la suite d'un sondage auprès d'entreprises a été présentée. Des ateliers ont permis de s'enquérir des perceptions des participants et de déga-

ger des pistes d'action pour développer l'agrotourisme et appuyer les exploitations qui s'y intéressent, notamment la concertation, la formation, l'accompagnement et le réseautage. Les commentaires recueillis donneront la possibilité d'alimenter un comité chargé d'élaborer un plan de travail régional. ✕

DES EFFORTS RECONNUS POUR LA PROTECTION DES COURS D'EAU

L'implication des producteurs de la région a été soulignée par l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) à l'aide d'une campagne d'affichage le long de la route 132, entre Amqui et Sayabec avec l'inscription : Ici, les agriculteurs protègent nos cours d'eau. Depuis 2011, les actions de protection de l'eau en milieu agricole se multiplient sur le territoire grâce à un projet initié par la Fédération et le Syndicat de l'UPA de La Matapédia, en collaboration avec l'OBVMR. En tout, les agriculteurs ont contribué à la protection de 84 km de rives et à la restauration de 9 km. ✕



Gracieuseté de la Ferme Larosco inc.

Un champ de lin de la ferme Larosco, à Sainte-Flavie.

UNE FILIÈRE AMÉLIORÉE

Les Producteurs de grains de l'Est-du-Québec ont entamé cet été leur projet visant à améliorer leur filière par un meilleur transfert technologique, une identification des opportunités de marchés, un développement des cultures émergentes et la création d'un répertoire des travaux de recherche. Plusieurs formations seront d'ailleurs organisées prochainement dans la région, dont deux journées sur les céréales d'automne et une autre pour expliquer la récolte du lin en collaboration avec le projet de création d'un réseau d'expertise en production du lin. ✕



DES ENGAGEMENTS CONCRETS, C'EST ESSENTIEL

« Les élections municipales arrivent à grands pas et je compte sur vous pour faire en sorte que les candidats se compromettent pour la protection et le développement de l'agriculture dans votre municipalité. L'agriculture est fondamentale pour le développement économique et social des communautés, car vos entreprises sont enracinées au milieu et vos investissements sont structurants et génèrent des emplois chez vous. Comme producteurs, notre rôle est d'expliquer aux candidats nos valeurs et notre volonté de contribuer au développement de notre milieu. Sans de nombreuses exploitations, il n'y aurait pas de ces petites et grandes entreprises de services ou de transformation agroalimentaire dans notre région. L'agriculture permet non seulement aux citoyens de bénéficier d'un vaste choix de produits locaux, diversifiés et d'excellente qualité, mais contribue aussi à occuper le territoire et à maintenir des services de proximité pour tous. Je fais confiance à vos arguments pour convaincre les candidats et à votre jugement pour faire les meilleurs choix. »

- Jacynthe Gagnon, présidente, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord

DAVID SUZUKI EN VISITE SUR LA CÔTE-NORD

La Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord félicite la coopérative agroforestière Le Grenier Boréal, à Longue-Pointe-de-Mingan, qui s'est distinguée dans le cadre d'un concours visant à mettre en valeur des projets positifs pour l'environnement. La coopérative a reçu une bourse de 3 000 \$ en remportant le Prix Action David Suzuki.

La démarche récompensée a pour objectif la production locale d'aliments biologiques et leur partage dans la communauté. Sur les 150 candidatures de partout au Québec, la coop a été désignée grande gagnante en décembre dernier. Le village de Longue-Pointe-de-Mingan est situé à environ 800 km de Québec, au-dessus du 50^e parallèle. ✕



David Suzuki était présent à la coop le 26 juin pour remettre le prix.

LA VOIE AGRICOLE REPREND LA ROUTE POUR UNE 4^E ANNÉE

La série télévisée *La Voie Agricole* sera de retour en janvier 2018 et mettra de l'avant la promotion du milieu agricole, la relève, les démarrages et transferts d'entreprises ainsi que la commercialisation des produits. Sa mission : donner la parole aux producteurs, faire valoir leur talent et leur souci du développement local et régional tout en mettant de l'avant les aspects humains de l'agriculture. La Fédération est un partenaire majeur et la série est rendue possible grâce à L'Entente sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019, qui regroupe 12 partenaires provenant des milieux gouvernemental, municipal et agricole. ✕



La diffusion débutera en janvier 2018 avec la collaboration de Go-Explore Charlevoix, la Télé d'ici, MAtv Québec et MAtv Bas-Saint-Laurent.

LA SANTÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le comité pour le Bien-être en milieu agricole de Portneuf (BEMAP) était présent lors de l'Expo agricole de Saint-Marc-des-Carières en juillet dernier pour présenter sa mission. Les visées du comité sont de permettre la concertation et l'échange d'information, d'améliorer les services aux producteurs, de sensibiliser la population aux réalités agricoles et de poser des actions préventives. Le comité est formé de représentants de l'UPA, du Centre de prévention du suicide de Portneuf, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), de productrices et de conjointes de producteurs ainsi que d'une agronome. ✕



Manon Douville, de la Ferme Mayrand & Fils, et membre du comité.



MUNICIPALITÉS + AGRICULTURE = CONCERTATION



« La concertation entre deux parties demande du temps, de la patience et du respect. Le premier véritable exercice de concertation entre le monde municipal et le monde agricole au Centre-du-Québec s'est réalisé avec la MRC de Bécancour en 2008 dans le cadre de l'un des huit projets pilotes de plans de développement de la zone agricole (PDZA). Depuis, la création de tables UPA-MRC a concrétisé cette façon de faire. Aujourd'hui, trois MRC sur cinq ont mis en place des tables et les deux autres ne devraient pas tarder. Pour aller plus loin, les syndicats locaux et la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec mènent présentement une opération majeure qui consiste à rencontrer chacune des municipalités afin de solidifier ce mode d'échange en faisant connaître notre rôle et notre contribution dans le milieu. Jusqu'à présent, 36 administrateurs locaux ont rencontré 30 municipalités. Notre souhait ultime est de nous entretenir avec les 79 municipalités du Centre-du-Québec, de voir la création d'une table de concertation dans chacune des cinq MRC et finalement de vivre la naissance d'une grande table de concertation bioalimentaire impliquant l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans le développement agroalimentaire de notre région. Pour y arriver, l'équation doit être complète : municipalités + agriculture = concertation. »

- Daniel Habel, président, Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

RÉSULTAT RECORD POUR LE CENTRE D'EMPLOI

Le Centre d'emploi agricole (CEA) de la Fédération a réussi à pourvoir 116 postes vacants permanents et 20 saisonniers cette année. Ces emplois se retrouvent majoritairement dans les secteurs laitier et porcin. S'ajoutent à cela 54 emplois occasionnels répondant aux besoins ponctuels.

Le CEA possède une connaissance approfondie du milieu agricole. Il détient une grande expertise en recrutement, en sélection et en placement, en plus d'offrir d'autres services tels que la prévention en santé et sécurité, l'embauche de travailleurs étrangers temporaires et l'accompagnement dans la gestion stratégique de la main-d'œuvre. ✕



La production de canneberges est très importante au Centre-du-Québec et requiert l'embauche de nombreux travailleurs.

UN PROJET INSPIRANT

La Fédération tient à souligner l'implication de Fortierville et de Sainte-Françoise, qui se sont serré les coudes pour favoriser l'intégration de jeunes familles dans leur municipalité et lutter contre la pénurie de main-d'œuvre des ouvriers agricoles en production laitière. Par l'intermédiaire de deux projets différents, le territoire accueillera prochainement une cinquième famille. Le projet de formation, de francisation et d'intégration d'immigrants propose un soutien à l'accueil des familles dans leur nouveau milieu de vie. De plus, des cours de francisation sont offerts directement dans les municipalités. Les employeurs reçoivent aussi un encadrement pour intégrer les nouveaux venus dans leur milieu de travail. ✕



Afin d'attirer des familles dans les fermes, des visites de groupes sont organisées. Nous voyons ici des personnes d'origine syrienne venues en région au printemps 2017.



JUSTE POUR LE PLAISIR

Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont offert à leurs membres de participer gratuitement au Festival du cochon, où Gregory Charles a célébré le 40^e anniversaire de l'événement. Quelque 80 producteurs se sont donc réunis le 3 août dernier, juste pour le plaisir, lors du spectacle d'ouverture. Partenaire depuis plus de 15 ans, le syndicat a développé un lien particulier avec le Festival. Depuis trois ans, il offre un laissez-passer pour deux personnes à toutes les entreprises porcines de son territoire pour assister à un 6 à 8 festif sur les lieux. Nul doute que cette activité est en train de devenir une tradition. ✕



À PROPOS DE LA GESTION DE L'OFFRE

Dans la production de volailles et laitière, la gestion de l'offre constitue un apport important à l'économie des régions. C'est en grande partie grâce à cet outil que des entreprises comme celle des membres de la famille Lapierre, de Saint-Gervais, parviennent à trouver la stabilité et la sécurité nécessaires au développement de leur entreprise. Et ce ne sont pas les seules. En effet, les nombreuses sommes investies dans les fermes démontrent qu'il y a encore beaucoup de producteurs, toutes productions confondues, qui contribuent au développement à long terme de l'agriculture dans la région.

- Paul Doyon, président. Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches



Gilles Nadeau, maire de Saint-Gervais; Dominique Vien, députée provinciale de Bellechasse, William Lemelin, président du Syndicat de l'UPA de Bellechasse, Sylvain Lapierre, copropriétaire des Œufs Lapierre, Steven Blaney, député fédéral de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis, et Michel Bonneau, préfet suppléant de la MRC de Bellechasse.

L'AGRICULTURE, MOTEUR ÉCONOMIQUE DE BELLECHASSE

Afin d'inaugurer les nouveaux bâtiments des Œufs Lapierre, qui ont coûté 2 M\$, une journée portes ouvertes s'est tenue le 14 juillet, à Saint-Gervais. Plusieurs élus et des représentants de l'UPA en ont profité pour réaffirmer l'importance de l'agriculture et de la gestion de l'offre pour l'économie de Bellechasse.

Les statistiques démontrent en effet que Bellechasse demeure l'une des MRC les plus dynamiques au Québec en matière d'agriculture. Elle occupe une place de choix dans le dynamisme de cette MRC, comme en fait foi le montant de 8 863 400 \$ accordé en permis de construction à ce secteur en 2015-2016. Cet investissement dépasse ceux des secteurs industriel et commercial réunis. ✕

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Daniel Samson et Marc-Antoine Parent, président et secrétaire du Syndicat de l'UPA de Lotbinière-Sud, ont rencontré le conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage en juillet pour discuter des initiatives régionales de l'UPA relatives à la sécurité routière. Les élus et citoyens présents ont alors pu visionner la vidéo lancée par la Fédération à l'automne 2016 et prendre connaissance des panneaux de chantier et des outils développés par l'organisation ces dernières années. En juin, le Syndicat avait envoyé une lettre aux cinq municipalités de son territoire pour présenter ces initiatives et les inviter à les diffuser. ✕

RELÈVE : SUCCÈS RENOUVELÉ POUR LE TOURNOI DE GOLF

Plus de 130 personnes ont participé au tournoi de golf annuel de La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA), le 28 juin dernier au Club de golf de Dorchester, à Frampton. Un souper s'est déroulé en soirée sous la présidence d'honneur de Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Ce tournoi amical était l'occasion pour les membres de LARACA et les acteurs du milieu agricole régional de se rencontrer et d'échanger dans une atmosphère détendue et positive en ce qui a trait aux enjeux auxquels font face les jeunes entrepreneurs. ✕



Les gagnants du tournoi en compagnie du président d'honneur : Caroline Rousseau, Benoit Turgeon, Simon Poulin, Marc-Ange Doyon, Paulin Bouchard (président d'honneur), Sylvain Lapierre, Charles-Éric Bouchard et Ghislain Houle.



Marc-Antoine Parent, Isabelle Gagnon, Annie Marcoux, copropriétaire de la Bleuetière Marland, et Christian Lacroix.



CHAUDIÈRE-APPALACHES SOULIGNE L'ARRIVÉE DES PETITS FRUITS

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a collaboré étroitement avec le MAPAQ à la tenue de deux conférences de presse au cours de l'été pour souligner l'arrivée des fraises et des bleuets afin d'inciter la population à faire de l'autocueillette et à choisir ces aliments de chez nous.

Le lancement officiel de la saison des fraises en Chaudière-Appalaches s'est d'ailleurs déroulé le 27 juin au Potager Brie, de Cap-Saint-Ignace, tandis que celui des bleuets s'est tenu le 26 juillet à la Bleuetière Marland, de Sainte-Marie. ✕



L'EXPO SAN-T-SOLS : DES NOUVEAUTÉS POUR LA 3^E ÉDITION

L'Expo San-T-Sols, organisée par les Producteurs de grains de l'Estrie, est de retour le 14 septembre. Initiée en 2015 dans le cadre de l'Année internationale des sols, cette activité a pour objectif de conserver et d'améliorer la santé des sols tout en favorisant une agriculture durable et rentable.

En plus des démonstrations de machinerie et des exposants, les visiteurs auront l'occasion de rencontrer Lionel Levac, journaliste qui couvre l'agriculture depuis de nombreuses années à Radio-Canada. Les tests de fongicides dans le soya ainsi que les cultures intercalaires dans le soya, le maïs et le blé sont parmi les nouveautés qui seront présentées. Un volet horticole, développé en collaboration avec le Club agroenvironnemental de l'Estrie, sera aussi de retour. ✕



L'Expo San-T-Sols se déroulera au Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, dans l'arrondissement de Lennoxville.

INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA RELÈVE AGRICOLE



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie vous invite à son tournoi de golf qui aura lieu le 20 septembre prochain au Club de golf de Coaticook. L'activité commencera par un brunch à 10 h et sera suivie d'un parcours de neuf trous et vous permettra d'échanger avec les jeunes agriculteurs de notre région. Inscriptions : Philippe Pagé, coordonnateur interrégional de la relève au 819 346-8905, poste 106, ou par courriel à ppage@upa.qc.ca. ✕

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIE FERRÉE

En appui au Syndicat local de l'UPA du Granit, la Fédération de l'UPA-Estrie a déposé un mémoire conjointement avec le Syndicat des producteurs forestiers du Sud-du-Québec au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), au sujet de l'implantation de la voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic. Le mémoire a pour objectif d'informer les commissaires quant aux préoccupations des producteurs touchés par l'aménagement d'une voie de contournement sur les terres agricoles et forestières, d'en présenter les impacts potentiels et d'apporter des recommandations.

Consultez le mémoire au www.estrie.upa.qc.ca. ✕



La Fédération participe depuis maintenant 17 ans aux efforts du Comité.

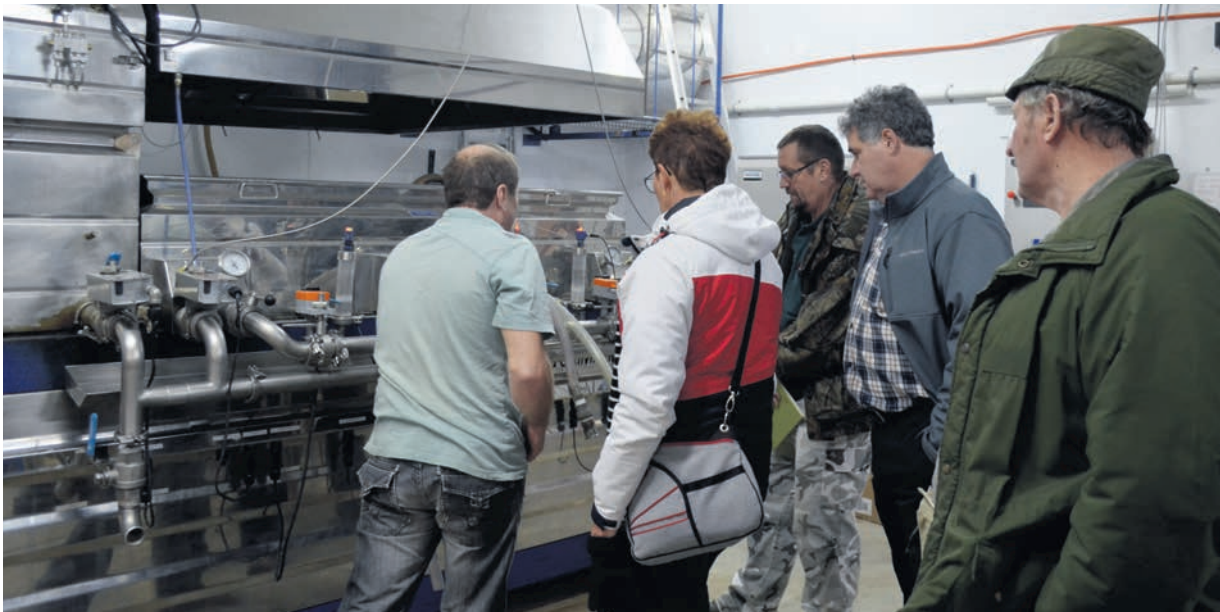
DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS SUR LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS

Les efforts du Comité régional de coordination sur la gestion des goélands pour contrôler la population de ces oiseaux portent leurs fruits. On a dénombré moins de 1 800 nids cette année comparativement à 5 500 en 2005. Les goélands dépassent la capacité de support de leur milieu, ce qui entraîne plusieurs problèmes : pollution des lacs et des rivières, limitation de l'accès aux plages, transmission de maladies au bétail, etc. Les opérations du comité consistent à vaporiser les œufs avec une huile minérale biodégradable, le plus rapidement possible après la ponte. Cette huile empêche l'oxygène de pénétrer à l'intérieur de l'œuf, ce qui interrompt son développement. ✕

L'ESTRIE SE COUVRE D'OR

L'Estrie a remporté cinq médailles d'or sur six au concours *La Grande Sève 2017* de la Commanderie de l'Érable. La Fédération désire féliciter La Petite Cabane à Sucre inc., de Richmond, l'Érable du Gros Pin inc., de Lac-Mégantic, la Ferme Beechwood, de Georgeville, l'Érable la Station, de Compton, et AMD Bourassa SENC, de Valcourt, qui a remporté le prix Coup de cœur du public. ✕





Visite des élus de la MRC d'Avignon à l'Érablière Escuminac.



FORUM GASPÉSIE : LA TABLE PRÊTE À PASSER À L'ACTION

Les trois grandes orientations définies lors de la table de réflexion du Forum Gaspésie concernant la faune, la forêt, l'agriculture et l'agroalimentaire sont maintenant connues. Il s'agit de favoriser l'établissement de la relève entrepreneuriale par des moyens innovants, de reconnaître la contribution des secteurs bioalimentaire, forestier et faunique pour la vitalité et l'occupation du territoire, et de maintenir ainsi que de soutenir le développement et l'innovation des entreprises par filière. La Fédération aura son rôle à jouer dans la réalisation de ces objectifs puisqu'elle a été ciblée comme porteur de dossier. Le Forum Gaspésie, qui s'est déroulé le 18 mai dernier, réunissait plusieurs intervenants socioéconomiques de la région. ✕

LA MRC D'AVIGNON, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les élus de la MRC d'Avignon veulent profiter du dépôt du plan de développement de la zone agricole (PDZA) en octobre pour stimuler le développement agricole de la région et devenir un chef de file du secteur au Québec. De plus, la MRC souhaite tirer parti de ce vent de dynamisme qui souffle sur son territoire en incitant les autres MRC de la région à s'investir dans des projets agricoles. En outre, l'adoption du

plan de développement, rédigé par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles, concorde avec la parution d'une étude réalisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) sur l'état de l'agriculture et de la foresterie dans l'Est-du-Québec, qui mentionne que les intervenants doivent agir dès maintenant et cesser « les mesures homéopathiques » pour répondre aux besoins de ces deux secteurs d'activité. ✕

LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE



LES WEBINAIRES DE L'UNION POUR...

Recevoir gratuitement une formation à domicile | Écrire des questions et recevoir une réponse en direct | S'inspirer de l'expérience d'autres producteurs agricoles | Acquérir des outils pour innover sur sa ferme | Trouver des solutions | Accéder au webinaire en rediffusion, et bien plus!

Une initiative de :
UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Information/Inscription :
uplus.upa.qc.ca

PARTICIPER À UN PROCHAIN WEBINAIRE AVEC NOUS!

28 septembre, 11 h à 12 h :
Le programme Embarque! Démystifier le mentorat pour agricultrice.

12 octobre, 11 h à 13 h :
Que nous réserve le climat du futur?
Par OURANOS dans le cadre du projet *Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur.*

16 octobre 11 h à 12 h :
Les circuits courts de commercialisation : des producteurs présentent leur réalité et répondent à vos questions!

26 octobre
Dossier chaud en vie syndicale. Webinaire réservé aux administrateurs de l'UPA.

CONCOURS DE PHOTOS AGRICOLES

Vous êtes fier de votre région? Vous publiez vos photos agricoles sur Facebook? On veut les voir! Jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) recevra les photos des citoyens, agriculteurs ou non, qui souhaitent faire connaître leur talent de photographe en mettant en valeur les magnifiques paysages agricoles lanauois. Pour participer, vous n'avez qu'à télécharger votre cliché dans la section *Commentaires* de la publication *Concours* sur la page Facebook de la FUPAL. Vous pouvez également nous transmettre vos photos par messagerie Facebook. Il y a plusieurs prix à gagner. Tous les détails au www.lanaudiere.upa.qc.ca ✕



Les gagnants du concours à l'Expo Rive-Nord.

SIROPS D'EXCEPTION AU CONCOURS ACÉRICOLE

Douze entreprises ont participé au concours acéricole régional dans le cadre de l'Expo Rive-Nord, mis de l'avant par le Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière.

Les participants ont présenté un total de 54 échantillons pour évaluation par le panel de juges, de sommelières et de dégustatrices. La densité, la classe, la saveur, l'apparence et l'étiquetage ont été évalués, en s'appuyant aussi sur La roue des saveurs de l'érable, un outil permettant de décrire le goût du sirop d'érable. La liste des gagnants se trouve sur la page acéricole du site Web www.lanaudiere.upa.qc.ca. Merci aux participants et aux nombreux commanditaires. ✕

SUBVENTIONS OFFERTES AUX ACÉRICULTEURS

Vous souhaitez aménager votre érablière? L'édition 2017 du projet du Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière offre des avantages intéressants. Elle permet :

- de réaliser des travaux sylvicoles qui ne sont pas admissibles au programme régulier de l'Agence régionale des forêts privées de Lanaudière;
- de choisir votre ingénieur forestier;
- de recevoir des recommandations adaptées à la production acéricole;
- d'utiliser le bois récolté pour votre usage (possibilité de vente).

Le budget est limité. Manifestez votre intérêt rapidement. L'aide financière est sur la base du premier arrivé, premier servi. Tous les détails sur le site Web de la FUPAL. ✕

SUIVI DE LA CONSULTATION À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

La Fédération a déposé cet été à la municipalité son compte-rendu de la consultation sur les contraintes à l'agriculture, occasionnées par la réglementation municipale de Saint-Félix-de-Valois. De plus, une proposition sera faite au comité PDZA concernant les exigences des permis de construction pour en comparer les critères de la MRC à ceux des MRC voisines qui présentent des activités agricoles similaires. Les administrateurs du Syndicat de l'UPA du Nord remercient les producteurs d'avoir exprimé leurs requêtes. ✕



Une soixantaine de personnes ont participé à la consultation qui s'est tenue au printemps dernier.

MATAWINIE : DÉVOILEMENT DU PDZA

Les producteurs de la région sont conviés au dévoilement du plan de développement de la zone agricole (PDZA) le mardi 19 septembre 2017, à 11 h, au Club de golf de Rawdon. Depuis 2014, le Syndicat de l'UPA du Nord veille à assurer les intérêts des agriculteurs dans cette démarche.

Treize actions ont été retenues, notamment celle de solutionner la problématique d'affichage des entreprises agrotouristiques à Saint-Jean-de-Matha, par exemple. Une table agricole municipale donnera aussi la possibilité d'adresser les demandes du Syndicat pour faciliter les démarches d'obtention des permis de construction agricoles. Confirmez votre présence au 450 834-5441, poste 7000, ou par courriel à Ihjubinvill@matawinie.org. ✕



Plus de 50 personnes, dont le député de Berthier, André Villeneuve, étaient présentes à la 1^{re} édition de l'épluchette du président de la Relève.

L'ÉPLUCHETTE DE LA RELÈVE AGRICOLE

Le président de la Relève agricole de Lanaudière (RAL), Pier-Luc Hervieux, a reçu plus de 50 personnes à son entreprise de Lanoraie, le 22 juillet dernier, dans le cadre d'une épluchette de blé d'Inde frais de sa ferme. Étaient aussi au menu des saucisses et burgers de Bœuf Lanaudière 2014 inc. (Isabelle Bastien Barrette et Rémi Ouellette) et de la Bergerie des Neiges (Ludovic Juillet). En plus d'accueillir de nouveaux membres, l'activité a permis d'effectuer plusieurs échanges et de distribuer de l'affichage pour la campagne On fait tous partie de la recette. ✕



NOTRE PRODUCTION, C'EST UN PEU NOUS-MÊMES

« Force est d'avouer que mère Nature ne nous a pas fait de cadeau cet été. Dans de telles conditions, le défi est de taille pour assurer l'approvisionnement, le prix et la qualité de nos produits agricoles. C'est parce qu'«on fait tous partie de la recette» et qu'on la veut savoureuse que nous redoublons d'efforts pour livrer à la population le meilleur de nous-mêmes, de nos sols et de nos pâturages. En temps d'abondance comme dans les saisons plus austères, la fierté d'un producteur se résume ainsi : qualité, accessibilité et disponibilité. Sur ce, bonne moisson! »

- Jean-Marie Giguère, président Fédération de l'UPA de la Mauricie



FORMATION AGRICOLE : C'EST REPARTI

Déjà cinq formations en acériculture sont au calendrier de l'offre de formation pour la prochaine année, actuellement en élaboration par le Collectif en formation agricole de la Mauricie. Des cours seront également offerts sur le transfert de ferme et la fiscalité agricole.

Pour les détails, contactez Mélanie Lafrenière à mlafreniere@upa.qc.ca ou au 819 378-4033, poste 242. La programmation complète sera disponible dès cet automne. Surveillez le lancement et visitez le site www.uplus.upa.qc.ca pour ne rien manquer.

Formations offertes en acériculture

- Entaillage (25 janvier 2018)
- Évaporation pour une transformation de l'eau réussie (8 février 2018)
- Fabrication des produits de l'érable – débutant (10 et 11 février 2018)
- Fabrication des produits de l'érable – avancé (3 mars 2018)
- Sirop d'érable de qualité (à confirmer). ✕

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RELÈVE ET AUX CÉDANTS

Le Service d'accompagnement sur l'avenir des entreprises agricoles de la Mauricie (SAAEAM) poursuit ses activités pour une troisième année de suite. Le SAAEAM a pour mandat d'accompagner les producteurs dans leur réflexion concernant le futur de leur exploitation et de les aider à élaborer un plan d'action pour l'atteinte de leurs objectifs. De plus, depuis près d'un an, il aide la relève qui veut s'établir par le biais d'une banque de fermes et d'actifs agricoles et d'une banque de stages en entrepreneuriat. Que vous soyez propriétaire d'une exploitation en Mauricie ou une relève, avec ou sans ferme, n'hésitez pas à contacter le SAAEAM. C'est généralement gratuit pour les cédants et la relève. Renseignements : Mélanie Vallée ou Huguette Veillette au 819 378-4033. ✕



GALA DES GENS DE TERRE ET SAVEURS : À LA RECHERCHE DU MEILLEUR DE LA MAURICIE

Le Gala des Gens de Terre et Saveurs est à la recherche de producteurs et d'entreprises d'exception. Vous désirez signifier votre intérêt ou nous proposer un candidat?

Rien de plus simple. Nous vous invitons à soumettre votre candidature en mentionnant uniquement vos coordonnées à l'aide d'un court formulaire disponible au www.mauricie.upa.qc.ca/gala avant le 22 septembre prochain ou contactez directement Mélanie Lafrenière au 819 378-4033, poste 242.

Le Gala des Gens de Terre et Saveurs en est à sa 4^e édition. Il vise à reconnaître la qualité du travail des artisans des milieux agricole et agroalimentaire. Saisissez cette chance unique de faire connaître le fruit de votre labeur. ✕



LA PROTECTION DU TERRITOIRE MISE AU RANCART

« Malheureusement, le projet de loi 85, qui vise l'exclusion de terres agricoles en dérogeant de la loi sur la protection du territoire agricole, favorisera encore une fois le développement industriel et commercial au détriment des terres. Lors de la création de l'autoroute 30, on nous avait promis qu'aucun développement aux abords de cet axe routier n'y serait fait. On voit maintenant que les promesses gouvernementales, même sur papier, peuvent être effacées par un simple décret. Les agriculteurs sont exaspérés que le gouvernement outre passe les lois existantes avec des décrets qui s'appliquent à toutes les sauces. »

- Christian St-Jacques, président, Fédération de l'UPA de la Montérégie

UN PARTENARIAT ASSURÉMENT GAGNANT

L'UPA était bien représentée à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe avec ses multiples activités pour les quelque 200 000 visiteurs qu'accueille l'événement chaque année.

Les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont distribué plus de 2 500 repas gratuits par l'entremise de leur célèbre activité Porc-BBQ, tandis que les Agricultrices de la Montérégie-Est ont profité de leur journée pour nommer Liette Brodeur lauréate du trophée Pauline-Laliberté 2017.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie a commandité l'événement Création collations pour les petits où quatre recettes simples à base de produits locaux ont été concoctées avec 1 000 enfants. Finalement, le Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe a offert une commandite de 500 \$ pour le concours en acériculture. ✕



Les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont distribué plus de 2 500 repas gratuits.

RIVIÈRE POT-AU-BEURRE : LE PROJET VA ENFIN DE L'AVANT

Le projet collectif agricole de la rivière Pot-au-Beurre de la Fédération verra enfin le jour grâce à une aide financière du MAPAQ de 140 000 \$ sur deux ans, obtenue dans le cadre du sous-volet 3.2 du programme Prime-Vert 2013-2018. Ce projet collectif vise à soutenir les agriculteurs du bassin versant de la rivière Pot-au-Beurre dans l'adoption des pratiques agroenvironnementales durables afin d'améliorer la qualité de l'eau et de favoriser la cohabitation des usages agricoles et fauniques. De concert avec plusieurs partenaires du milieu, la Fédération a réussi à mobiliser 78 % des producteurs concernés, une première dans le genre pour une initiative agroenvironnementale. ✕



La problématique d'écoulement de l'eau et la fragilité des berges dans la baie Lavallière préoccupent les producteurs de la région depuis plus de 15 ans.

UN SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ (SCF) SUR LE TERRAIN

Le SCF de la Montérégie est proactif et bien présent sur le terrain pour les producteurs par le biais de conférences sur des sujets qui les préoccupent, de services professionnels personnalisés et de conseils fiscaux adaptés à la réalité agricole. Dans la dernière année, plusieurs conférences ont été données, notamment sur le démarrage d'entreprise, l'impact de la fiscalité sur l'exploitation, la législation gouvernementale, le transfert de ferme et la planification fiscale. Les besoins des agriculteurs étant bien différents de ceux des autres entreprises, une connaissance approfondie des programmes d'aide et des lois fiscales du milieu agricole est l'une des nombreuses forces du SCF de l'UPA. Que ce soit pour la tenue de livres, la

paie, les programmes Agri, les travailleurs étrangers, la comptabilité, la fiscalité ou le transfert de ferme, le SCF est assurément un partenaire de premier choix. ✕





L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU : PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ

« Il y a plusieurs années que l'entretien des cours d'eau est régi par les MRC et les villes. Pourtant, alors que le concept de gouvernance de proximité est devenu très à la mode, les agriculteurs attendent encore que ces instances prennent leurs responsabilités pour permettre un drainage efficace des terres. Les inondations, la pluie et les champs gorgés d'eau des derniers mois ne font qu'ajouter à leur frustration relativement à l'incompréhension et au laxisme de certaines MRC et municipalités, et ce, dans un contexte où s'accroît la pression sur eux pour qu'ils conservent les milieux humides, sans aucune compensation. Les agriculteurs démontrent de plus en plus d'ouverture pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, qui favorisent la conservation des milieux naturels pour le bien-être de tous. Il faut maintenant que la valeur de leur travail soit reconnue et que les conditions minimales à son exécution leur soient offertes. L'entretien des cours d'eau fait partie des mesures essentielles pour que les champs soient bien drainés et cultivés, et que les producteurs continuent à nourrir les gens. »

- Richard Maheu, président, Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides



La Fédération était l'hôte du programme en 2009.

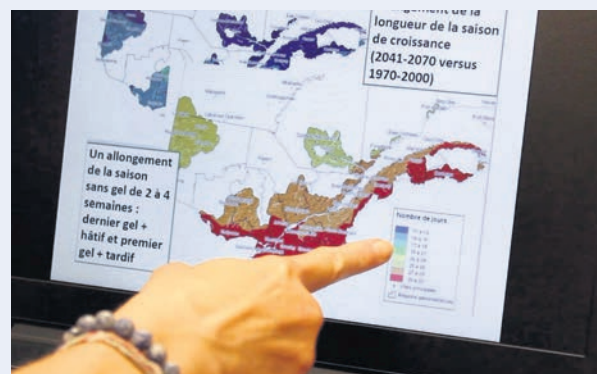
VIENS MARCHER MA TERRE... EN OUTAOUAIS-LAURENTIDES

La région d'Outaouais-Laurentides sera l'hôte du programme de stage Viens marcher ma terre d'UPA DI à la mi-novembre. La Fédération est à la recherche de fermes pour accueillir ces stagiaires pendant une semaine. Chaque année, des producteurs francophones originaires principalement

d'Afrique et d'Haïti viennent ainsi rencontrer leurs collègues du Québec. Le but du programme est de faire connaître aux participants le contexte agricole québécois. Information : Marie-Claude Thibault au 450 472-0440, poste 224, ou à mcthibault@upa.qc.ca. ✕

AGRICULTURE ET CLIMAT : UN DÉFI À L'ÉCHELLE LOCALE

La Fédération est fière de se joindre au projet Agriculmat : des fermes adaptées pour le futur, une initiative déployée sur trois ans. Tous les producteurs auront ainsi accès à des données scientifiques sur l'évolution future du climat et ses impacts sur leurs productions. L'objectif est de mieux maîtriser le sujet des changements climatiques, d'accroître la capacité d'adaptation des fermes et d'adopter une attitude proactive dans un dossier sensible et médiatisé. L'implication des syndicats locaux est essentielle. ✕



Les syndicats de la Vallée-de-la-Gatineau, des Basses-Laurentides et de Sainte-Scholastique-Mirabel ont déjà signifié leur intérêt pour le projet.

ASSURANCE RÉCOLTE FOIN 2016 BONIFIÉE

Reconnaissant que les impacts de la sécheresse ont été sous-estimés selon les barèmes du Programme d'assurance récolte foin 2016, la Financière agricole du Québec (FADQ) a accepté de rectifier le tir et de bonifier les indemnisations, répondant ainsi aux demandes des producteurs des MRC de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais. Rappelons que l'été 2016 a été particulièrement sec en Ontario et dans l'ouest du Québec. Un comité ad hoc composé d'agriculteurs, de représentants de la FADQ et du président de la Fédération a analysé la situation et fait des recommandations. ✕





OBJECTIFS ATTEINTS



« L'opération À la rencontre des producteurs pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est maintenant terminée. Au final, 92,84 % des 1 184 entreprises ont fait le choix de renouveler leur adhésion à l'UPA. Les administrateurs des syndicats locaux ont fait un travail colossal sur une période de trois ans pour rencontrer l'ensemble de nos producteurs et je suis très fier du résultat obtenu. Réaliser cette opération en plus de nos activités quotidiennes représentait un défi de taille, mais définitivement bénéfique pour notre organisation. Nous en ressentons déjà les retombées dans certaines de nos assemblées. Il faut se rappeler que le contact avec nos membres est essentiel et que nous devons trouver tous les moyens possibles afin de maintenir des liens tissés serrés avec eux. »

- Mario Théberge, président, Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

TRUDEAU À L'ÉCOUTE ET RASSURANT

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a profité de son passage dans la région pour rencontrer des élus de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Encore là, nos représentants l'ont sensibilisé aux dommages causés par la grêle quelques jours plus tôt et lui ont fait part des enjeux agricoles d'importance régionale, provinciale et nationale. Le président Mario Théberge s'est dit impressionné par sa connaissance de ces enjeux et son écoute active. Il est convaincu que nos messages ont été entendus et croit qu'ils feront du chemin au sein des instances concernées. ✕



Justin Trudeau était de passage dans la région en juillet dernier.

Gracieuseté Twitter

GRÊLE : L'UPA SE MOBILISE

Des représentants de l'UPA locale et régionale ont multiplié les démarches afin de soutenir les producteurs sinistrés en raison de la grêle qui a causé d'impressionnants dommages sur près de 10 000 ha dans la plaine d'Hébertville. Parmi celles-ci, soulignons la sensibilisation des médias et des instances dès le 24 juillet, la constatation des dégâts avec le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, le président général de l'UPA, Marcel Groleau, le chef de l'opposition officielle au fédéral, Andrew Scheer, le PDG de la FADQ, Ernest Desrosiers, et le premier ministre Philippe Couillard, ainsi que des rencontres avec les députés fédéraux, Karine Trudel et Denis Lemieux. ✕



Le président général Marcel Groleau s'adressant aux producteurs en présence d'Andrew Scheer.

COUILLARD SE DIT PRÊT À AMÉLIORER LA COUVERTURE DES PROGRAMMES

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, s'est rendu le 3 août dernier à la Ferme Morivan, de Saint-Bruno, afin de constater les dégâts causés par la grêle du 21 juillet. Il a accepté de rencontrer en privé des élus de l'UPA et des producteurs sinistrés. Une occasion parfaite pour ces derniers de le sensibiliser à la réalité agricole et du manque de soutien prévu en cas de catastrophe. « Les programmes d'assurance ne sont pas adaptés à des situations exceptionnelles comme celle vécue par les producteurs du Lac-Saint-Jean », a avoué Philippe Couillard. ✕



Le premier ministre Philippe Couillard s'adressant aux producteurs.

ENTREPRENDRE LA VOIE DE LA CROISSANCE



AGRICARTE, FIÈRE PARTENAIRE DU PROGRAMME AVANTAGES DE L'UPA

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens, et ce, sans frais annuels.

agricarte.ca

 AgriCarte®

 **Desjardins**
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

183287

T-13662F (2016/01)

LAISSEZ-LE FAIRE LE GROS DU TRAVAIL



Si vous êtes à la recherche de durabilité, aucun véhicule ne surpasse le Ram Heavy Duty doté du moteur à essence offrant la puissance la plus élevée de sa catégorie (410 ch)*. Grâce à son impressionnante capacité de remorquage pouvant atteindre 7 403 kg (16 320 lb)[∞], la plus élevée de la catégorie des 3/4 de tonne, aucun défi n'est trop grand.

**CLUB DU MILLION
DE MILLES**



RAM
COMMERCIAL

FCA

FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

SERVICE DES PARCS DU CANADA

fleet.fcacanada.ca/fr 1 800 463-3600

* En fonction des camions 2500/250 et 3500/350. 370 chevaux sur les modèles 3500 Mega Cab^{MD}.
∞ En fonction des camions 2500/250.

189697